

www.stat.gouv.qc.ca

I n s t i t u t d e l a s t a t i s t i q u e d u Q u é b e c

TRAVAIL ET
RÉMUNÉRATION

Étude sur l'évolution du
pouvoir d'achat des salariés
de l'administration
québécoise durant la
décennie 1990

Québec 

www.stat.gouv.qc.ca
Institut de la statistique du Québec

TRAVAIL ET
RÉMUNÉRATION

Étude sur l'évolution du
pouvoir d'achat des salariés
de l'administration
québécoise durant la
décennie 1990

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2006
ISBN 2-551-22870-0 (version imprimée)
ISBN 2-550-47300-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse de
l'Institut de la statistique du Québec.

Juin 2006

La mission de l'Institut de la statistique du Québec consiste à fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. De plus, l'Institut a pour mandat de produire chaque année une comparaison de la rémunération des salariés de l'administration québécoise avec celle des autres salariés québécois. Le présent rapport, qui traite de l'évolution de la rémunération des salariés de l'administration québécoise durant la décennie 1990, répond d'une part à l'objectif général de diffusion de données sur la rémunération. D'autre part, la rémunération consentie dans l'administration québécoise étant à la base de la comparaison effectuée par l'Institut, les données sur l'évolution complètent l'information mise à la disposition des parties patronale et syndicales de ce secteur. Cette étude fait suite au document publié au début des années 1990 sur l'évolution du pouvoir d'achat des employés de l'administration québécoise durant la décennie 1980.

L'étude présente, pour l'ensemble des employés de l'administration québécoise et chacune des catégories d'emplois, l'évolution du salaire, du coût global de la rémunération et de ses autres composantes. De plus, l'évolution du revenu du travail de l'ensemble des salariés québécois durant la décennie 1990 est présentée afin de la mettre en relation avec celle observée dans l'administration québécoise. L'analyse de la croissance réelle de la rémunération permet, compte tenu de l'élimination de l'effet de l'inflation, de refléter les gains ou les pertes de pouvoir d'achat des salariés durant la période

étudiée. Le rapport présente également le contexte économique dans lequel les salariés évoluaient durant cette période ainsi que les principaux enjeux entourant les négociations des conventions collectives dans l'administration québécoise.

L'Institut remercie toutes les personnes qui ont contribué aux diverses étapes menant à la réalisation de ce rapport, notamment le Secrétariat du Conseil du trésor, qui a fourni les données, ainsi que des membres du comité consultatif et des représentants des parties patronale et syndicales de l'administration québécoise, qui ont contribué à la validation de l'information sur les négociations dans ce secteur.

Le directeur général,

Yvon Fortin

*Produire une information statistique pertinente, fiable et objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est là l'engagement « **qualité** » de l'Institut de la statistique du Québec.*

Ce rapport a été réalisé par : Emmanuelle Jarry

Sous la coordination de : Nathalie Mongeau et Claude Vecerina

Sous la direction de : Christiane Lamarre

Ont apporté leur précieuse collaboration : Marie-France Martin et Anne-Marie Fadel, pour l'analyse et la rédaction de la section sur l'environnement économique

Nicole Descroisselles et Elaine Baxter McLeay, pour la révision linguistique

Josée Gaudreault, pour le traitement de texte et la mise en page

L'Institut remercie toutes les personnes qui ont contribué aux diverses étapes menant à la réalisation de ce rapport, notamment le Secrétariat du Conseil du trésor, qui a fourni les données, ainsi que des membres du comité consultatif et des représentants des parties patronale et syndicales de l'administration québécoise, qui ont contribué à la validation de l'information sur les négociations dans ce secteur.

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce rapport, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384
Télécopieur : (514) 876-1767
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

Ce rapport utilise les symboles suivants :

... N'ayant pas lieu de figurer
.. Donnée non disponible
x Donnée confidentielle

Avertissements :

En raison de l'arrondissement des données et des critères de confidentialité, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Dans tout le texte, les mots *professionnels*, *techniciens*, *infirmières*, etc., font indifféremment référence au masculin et au féminin.

INTRODUCTION	9		
CHAPITRE 1		5.2 L'analyse des résultats sur vingt ans	43
LA MÉTHODOLOGIE		CONCLUSION	45
1.1 Les sources de données et les périodes analysées	12		
1.1.1 L'ensemble des salariés québécois	12		
1.1.2 Les salariés de l'administration québécoise	12		
1.2 La couverture	13		
1.2.1 Les éléments	13		
1.2.2 Les employés	13		
1.3 Les approches d'analyse et les mesures utilisées	15		
CHAPITRE 2			
LE CONTEXTE GÉNÉRAL			
2.1 L'environnement économique	18		
2.2 Le marché du travail	19		
2.3 La négociation des conventions collectives dans l'administration québécoise	21		
CHAPITRE 3			
L'ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION			
3.1 L'ensemble des salariés québécois	26		
3.2 Les salariés de l'administration québécoise	27		
3.2.1 L'évolution du salaire moyen	27		
3.2.2 L'évolution du coût global moyen de la rémunération	32		
CHAPITRE 4			
L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE			
4.1 La répartition des employés par statut d'emploi et par catégorie d'emplois	36		
4.2 L'évolution de l'effectif par tranche d'âge	37		
CHAPITRE 5			
L'ANALYSE COMPARATIVE DES DÉCENNIES 1980 ET 1990			
5.1 La comparaison des méthodologies	42		

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE 1

- 1.1 Définition du coût global de la rémunération et de ses composantes 14

CHAPITRE 2

- 2.1 Faits saillants des négociations dans l'administration québécoise durant la décennie 1990 22
- 2.2 Autres lois régissant les relations du travail dans l'administration québécoise durant la décennie 1990 24

CHAPITRE 3

- 3.1 Salaires réels moyens par catégorie d'emplois et pour l'ensemble des employés, administration québécoise, en 1990-1991 et 1999-2000 29
- 3.2 Composantes du coût global de la rémunération pour l'ensemble des employés, administration québécoise, en 1990-1991 et 1999-2000 32
- 3.3 Croissance réelle du coût global moyen de la rémunération et de ses composantes, par catégorie d'emplois et pour l'ensemble des employés, administration québécoise, de 1990-1991 à 1999-2000 34

CHAPITRE 4

- 4.1 Répartition des employés de l'administration québécoise (ETC) selon leur statut d'emploi, de 1989-1990 à 1999-2000 36
- 4.2 Répartition des employés (ETC) selon les catégories d'emplois, 1990-1991 et 1999-2000 37

CHAPITRE 5

- 5.1 Différences de méthodologie et de structure distinguant les rapports sur la décennie 1990 et la décennie 1980, administration québécoise 42

- 5.2 Croissance réelle du salaire moyen et du coût global moyen, par catégorie d'emplois et pour l'ensemble des employés, administration québécoise, décennies 1980 et 1990 43

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE 2

- 2.1 Taux de croissance réel du PIB, taux d'inflation et taux d'intérêt, au Québec, de 1991 à 1999 18
- 2.2 Croissance de l'emploi à temps plein et à temps partiel, au Québec, de 1991 à 1999 19
- 2.3 Population active et taux de chômage, au Québec, de 1990 à 1999 20

CHAPITRE 3

- 3.1 Croissance du revenu annuel moyen du travail et de l'IPC, au Québec, de 1991 à 1999 26
- 3.2 Croissance réelle des salaires et traitements moyens et du revenu supplémentaire moyen, au Québec, de 1991 à 1999 26
- 3.3 Évolution des salaires réels, ensemble de l'administration québécoise, de 1990-1991 à 1999-2000 27
- 3.4 Croissance du salaire moyen et de l'IPC, ensemble de l'administration québécoise, de 1991-1992 à 1999-2000 28
- 3.5 Croissance réelle du salaire moyen, catégorie « Cadres », de 1991-1992 à 1999-2000 30
- 3.6 Croissance réelle du salaire moyen, catégories « Professionnels », « Employés de bureau et techniciens » et « Personnel d'entretien et de service », de 1991-1992 à 1999-2000 30

- 3.7 Croissance réelle du salaire moyen, catégories « Infirmières bachelières », « Infirmières » et « Infirmières auxiliaires » de 1991-1992 à 1999-2000 31
- 3.8 Croissance réelle du salaire moyen, catégories « Enseignants » et « Agents de la paix », de 1991-1992 à 1999-2000 31

CHAPITRE 4

- 4.1 Répartition par tranche d'âge de l'ensemble de l'effectif de l'administration québécoise, en 1994-1995 et en 1999-2000 37
- 4.2 Répartition par tranche d'âge de l'effectif des cadres, 1994-1995 et 1999-2000 38
- 4.3 Répartition par tranche d'âge de l'effectif des professionnels, 1994-1995 et 1999-2000 38
- 4.4 Répartition par tranche d'âge de l'effectif des employés de bureau et techniciens, 1994-1995 et 1999-2000 39
- 4.5 Répartition par tranche d'âge de l'effectif du personnel d'entretien et de service, 1994-1995 et 1999-2000 39
- 4.6 Répartition par tranche d'âge de l'effectif des infirmières bachelières, 1994-1995 et 1999-2000 39
- 4.7 Répartition par tranche d'âge de l'effectif des infirmières, 1994-1995 et 1999-2000 39
- 4.8 Répartition par tranche d'âge de l'effectif des infirmières auxiliaires, 1994-1995 et 1999-2000 40
- 4.9 Répartition par tranche d'âge de l'effectif des enseignants, 1994-1995 et 1999-2000 40
- 4.10 Répartition par tranche d'âge de l'effectif des agents de la paix, 1994-1995 et 1999-2000 40

Ce rapport porte sur l'évolution de la rémunération des salariés de l'administration québécoise au cours de la décennie 1990; il est composé de cinq chapitres. Le premier chapitre présente les différents aspects méthodologiques. Les sources de données et les périodes analysées, la couverture, les approches d'analyse et les mesures utilisées y sont détaillées.

Le deuxième chapitre porte sur le contexte général dans lequel l'évolution de la rémunération s'est faite dans les années 1990. Les faits saillants relatifs à l'environnement économique et au marché du travail québécois y sont traités. Un résumé des principaux événements des négociations et du contexte des relations du travail dans l'administration québécoise est également présenté.

Le troisième chapitre, au cœur de ce rapport, présente l'analyse de l'évolution de la rémunération de l'ensemble des salariés québécois et de ceux de l'administration québécoise. En ce qui a trait à l'administration québécoise, l'évolution des salaires et du coût global de la rémunération est analysée pour l'ensemble des employés et par catégorie d'emplois.

Le quatrième chapitre présente l'évolution de la répartition du nombre des salariés de l'administration québécoise par statut d'emploi et catégorie d'emplois. Ce chapitre porte également sur l'analyse, durant la deuxième moitié de la décennie 1990, des mouvements de l'effectif de l'administration québécoise selon leur âge pour chacune des catégories d'emplois.

Le cinquième chapitre vise à intégrer les données de la décennie 1980 à celles de la décennie 1990, ce qui permet d'analyser l'évolution de la rémunération sur une période de vingt ans.

Les aspects méthodologiques peuvent se regrouper sous les éléments suivants : les sources de données et les périodes analysées, la couverture, les approches d'analyse et les mesures utilisées.

Les sources de données concernant l'ensemble des salariés québécois et celles de l'administration québécoise sont différentes et font donc référence à des concepts distincts. L'Institut émet donc des réserves quant à la comparaison directe des données sur la rémunération des employés de l'administration québécoise avec celles de l'ensemble des salariés québécois. En effet, les sources de données permettent la mise en relation des mouvements de rémunération seulement.

1.1 Les sources de données et les périodes analysées

1.1.1 L'ensemble des salariés québécois

Les données servant à analyser l'évolution de la rémunération de l'ensemble des salariés québécois proviennent de Statistique Canada. La source utilisée est la publication *Estimations du revenu du travail*. Ces estimations sont réalisées à partir des dossiers administratifs supplémentaires T-4 de l'Agence des douanes et du revenu du Canada et des données de *l'Enquête mensuelle sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail*. Ces données couvrent l'ensemble des salariés résidant au Québec¹. Le choix de cette source se justifie principalement par la possibilité d'analyser les coûts globaux de la rémunération. La période analysée s'échelonne de janvier 1990 à décembre 1999.

1.1.2 Les salariés de l'administration québécoise

En ce qui concerne l'administration québécoise, les données sur la rémunération et l'effectif ont été fournies par le Secrétariat du Conseil du trésor. Ce dernier est en mesure de fournir les données les plus

complètes pour l'administration québécoise, et ce, tant en ce qui a trait à la période étudiée qu'à l'effectif et aux éléments couverts.

Il est important de mentionner que le choix de la période analysée a une influence sur les résultats quant à la perte ou au gain de pouvoir d'achat sur l'ensemble de la période. Cette étude porte sur les années 1990. Plus précisément, elle couvre la période qui débute en 1990-1991 et se termine en 1999-2000. Le Secrétariat du Conseil du trésor a fourni des données annuelles pour les périodes allant du 1^{er} juillet d'une année donnée jusqu'au 30 juin de l'année suivante; les périodes sont donc identifiées ainsi : 1990-1991.

Les données salariales sont disponibles pour toutes les années de la période. En ce qui a trait aux données sur les autres composantes du coût global (les avantages sociaux ainsi que la rémunération supplémentaire et les primes), seules les données pour les périodes suivantes sont disponibles : 1990-1991, 1995-1996 et 1999-2000.

L'année 1989-1990 n'est pas comprise dans l'analyse des données de ce rapport. La non-disponibilité des données concernant les coûts globaux pour cette année a motivé ce choix. Par contre, les données salariales de 1989-1990 sont présentées en annexe et sont aussi considérées dans l'analyse de la section 5.2 portant sur l'ensemble des deux décennies.

Les données présentées s'étendent sur deux années civiles. Cela a été pris en considération lors de l'analyse des mouvements de rémunération. En effet, les législations et les clauses des conventions collectives n'entrent pas nécessairement en vigueur le 1^{er} juillet d'une année. Ainsi, certains événements peuvent avoir une influence sur une partie seulement de la période annuelle analysée.

Par ailleurs, les données concernant la répartition de l'effectif par tranche d'âge dans l'administration québécoise ne sont disponibles qu'à partir de 1994-1995. Cette analyse, réalisée sur une période de cinq ans, permet de couvrir l'année 1997-1998, année où

1. Les revenus des salariés québécois travaillant temporairement à l'étranger y sont inclus. Toutefois, les revenus des travailleurs indépendants tels que les professionnels, les propriétaires d'entreprises individuelles, les cultivateurs et les militaires sont exclus de ces estimations.

plusieurs départs à la retraite ont eu lieu dans certaines catégories d'emplois.

1.2 La couverture

1.2.1 Les éléments

L'étude porte sur les coûts de l'employeur. Les débours annuels moyens par employés sont analysés. Puisque les sources de données diffèrent pour l'ensemble des salariés québécois et les salariés de l'administration québécoise, il importe de définir les éléments analysés.

L'ensemble des salariés québécois

Le revenu annuel du travail utilisé pour analyser l'évolution de la rémunération de l'ensemble des salariés québécois est composé des salaires et traitements et du revenu supplémentaire du travail. Les salaires et traitements constituent les primes, les pourboires, les allocations imposables et les rappels de salaires. Le revenu supplémentaire du travail comprend quant à lui les cotisations des employeurs pour le bien-être des employés, les pensions, l'indemnisation des accidents du travail et le fonds d'assurance-emploi.

Le revenu moyen du travail par employé a été calculé en divisant le revenu annuel du travail ainsi que ses composantes par le nombre d'employés tiré de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, puisque le nombre de salariés couverts dans les *Estimations du revenu du travail* n'est pas disponible. La définition du concept d'employés, tirée de l'EPA, est celle qui rejoint le plus le terme « salariés » utilisé dans les *Estimations du revenu du travail*.

Les salariés de l'administration québécoise

En plus de l'évolution salariale, l'évolution du coût global de la rémunération et de ses autres composantes a été analysée dans ce rapport. Le tableau 1.1 présente la définition des éléments examinés.

Il est important de noter que le concept de coût global dont il est question dans ce rapport diffère du

concept de rémunération globale utilisé par l'ISQ dans ses rapports *Rémunération des salariés, État et évolution comparés*. En effet, la rémunération globale fait référence à la rémunération globale par heure travaillée. Elle est obtenue en divisant la rémunération annuelle, soit la somme des rémunérations directe et indirecte, par les heures de présence au travail. Celles-ci peuvent être déterminées en déduisant les heures chômées et payées du nombre d'heures annuelles rémunérées. Les heures de présence ne sont pas analysées dans ce rapport. Cela signifie qu'une variation de celles-ci au cours des ans ne se reflète pas dans les résultats de cette étude. En fait, le coût global de la rémunération utilisé dans ce rapport est similaire à la rémunération annuelle définie par l'Institut.

1.2.2 Les employés

L'ensemble des salariés québécois

Les données concernant l'ensemble des salariés québécois couverts dans ce rapport sont celles tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. L'échantillon de cette enquête est représentatif de la population québécoise civile non institutionnalisée de 15 ans et plus².

Les salariés de l'administration québécoise

Les données couvrent tous les employés de l'administration québécoise à l'exception des officiers et agents de la Sûreté du Québec. Elles concernent les trois sous-secteurs, soit la fonction publique, l'éducation (commissions scolaires et collèges) et la santé et les services sociaux.

2. Sont spécifiquement exclus du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissements.

Tableau 1.1

Définition du coût global de la rémunération et de ses composantes

Élément	Définition et traitement
Salaire moyen	Obtenu en divisant la masse salariale par l'effectif (ETC). Afin de calculer la masse salariale, le Secrétariat du Conseil du trésor effectue une moyenne des salaires de l'échelle des deux années comprises dans la période, et ce, pour chacun des échelons. Cette moyenne est appliquée à l'effectif recensé et réparti par corps d'emploi, classe et échelon. Pour les employés non syndiqués, les politiques administratives en vigueur au 1 ^{er} juillet de chaque période sont utilisées pour calculer les moyennes salariales.
Rémunération supplémentaire et primes ¹	Débours pour les heures supplémentaires, les primes et les allocations, la majoration du traitement ² , le remboursement de crédits de congés de maladie et les montants forfaitaires.
Avantages sociaux	Débours comprenant trois regroupements : les régimes de retraite ³ , les régimes d'assurance ainsi que les régimes étatiques. Les régimes d'assurance comprennent l'assurance maladie, l'assurance vie et l'assurance salaire. Les régimes étatiques sont ceux de la Régie des rentes du Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.
Coût global de la rémunération	Somme du salaire, de la rémunération supplémentaire et des primes et des avantages sociaux. Exclut les autres débours ⁴ .

1. L'Institut ne considère habituellement pas la majorité de ces éléments mais ils sont inclus dans ce rapport afin de faciliter la comparaison entre les salariés de l'administration québécoise et l'ensemble des salariés québécois.
2. Le coût de la majoration du traitement s'applique aux employés occasionnels. Il est établi selon les pourcentages prévus aux conventions collectives afin de compenser les avantages sociaux auxquels ils ne sont pas assujettis.
3. Les régimes de retraite sont le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), les régimes de retraite des fonctionnaires (RRF), des enseignants (RRE), de certains enseignants (RRCE) et des agents de la paix en services correctionnels (RRAPCE).
4. Ces autres débours incluent les sommes versées par l'employeur pour la formation, les uniformes et les vêtements, le stationnement et l'allocation pour une automobile, les repas et la suppléance. Ils ne sont pas considérés afin d'harmoniser le concept du coût global et de revenu supplémentaire du travail qui ne tient pas compte de ces éléments.

Le nombre d'employés est compilé en équivalent à temps complet (ETC). Les données fournies par le Secrétariat du Conseil du trésor sont regroupées selon le statut d'emploi des employés, soit les employés réguliers (à temps complet et à temps partiel) et les autres employés (employés contractuels et saisonniers). Les données concernant les salaires et les coûts globaux de la rémunération ont été compilées pour l'ensemble des employés sans distinction de statut puisque, pour certains éléments de la rémunération, les coûts ne sont disponibles que pour cet ensemble.

Les catégories d'emplois utilisées dans ce rapport sont les suivantes³ :

- cadres;
- professionnels;
- employés de bureau, techniciens et assistants techniciens⁴;
- personnel d'entretien et de service (incluant les ouvriers);
- infirmières bachelières;
- infirmières;
- infirmières auxiliaires;
- enseignants;
- agents de la paix.

La section 4.1 du chapitre 4 présente une analyse de la variation dans la répartition des employés réguliers et des autres employés au cours de la période couverte. Elle montre également la variation du début à la fin de la période dans la proportion des effectifs de chacune des catégories par rapport à l'ensemble. Cette analyse est importante puisqu'elle révèle les changements intervenus au cours de la période dans la répartition des employés selon leur statut d'emploi et selon leur catégorie d'emplois.

3. La catégorie d'emplois « autre personnel syndiqué » n'est pas analysée spécifiquement puisqu'elle comprend des employés qui n'appartiennent pas à un groupe d'emplois homogène. En plus des stagiaires, des étudiants, des résidents et des internes (médecins), on y trouve les salariés « hors norme ». Ces salariés ont, par exemple, des horaires de travail atypiques.

4. Dans la suite du texte, le nom de la catégorie est « Employés de bureau et techniciens ».

1.3 Les approches d'analyse et les mesures utilisées

Il est possible d'aborder l'analyse des mouvements de rémunération selon deux types d'information : les niveaux de rémunération et les taux d'augmentation. Cette étude présente les deux facettes. Les niveaux de rémunération, c'est-à-dire les moyennes de la rémunération versée, sont exprimés en dollars courants et constants. À travers les années, les salaires moyens tiennent compte principalement des hausses provenant des révisions d'échelles ainsi que du déplacement des individus à l'intérieur des échelles salariales. Cette progression individuelle s'effectue en vertu de l'ancienneté, du mérite ou d'autres facteurs.

Les taux d'augmentation sont calculés à partir de ces niveaux. Ce type d'information exprime la croissance de la rémunération pour une période donnée. Les taux d'augmentation calculés à partir des niveaux de rémunération en dollars courants représentent la croissance nominale alors que ceux dérivés des niveaux de rémunération en dollars constants représentent la croissance réelle de la rémunération.

L'indice des prix à la consommation (IPC) a permis de calculer les niveaux de rémunération en termes réels (dollars constants). L'IPC utilisé est celui calculé pour le Québec. Pour les données portant sur l'ensemble des salariés québécois, l'année de base est 1999 (1999 = 100). Quant au panier des biens de consommation, celui de 2001 a été retenu. Pour les données concernant l'administration québécoise, l'IPC a été calculé à partir des moyennes mensuelles du mois de juillet 1999 au mois de juin 2000 (1999-2000 = 100). Ce choix de l'année de base pour le calcul des débours en dollars constants a été fait afin que le lecteur puisse se référer facilement à une période récente. Cela a pour conséquence de gonfler les valeurs courantes de la rémunération durant toute la période à l'exception de l'année de base. Le choix d'une année de base n'a aucun impact sur les taux de croissance réelle puisque les valeurs qui servent à calculer ceux-ci sont toutes divisées par la même constante.

La division des valeurs nominales par l'IPC élimine l'effet de l'inflation; ainsi, les niveaux réels reflètent les gains et les pertes de pouvoir d'achat des salariés. Si la croissance des salaires est supérieure à celle de l'inflation, le taux de croissance réelle sera alors positif; les salariés québécois auront augmenté leur pouvoir d'achat et ils s'enrichiront. À l'opposé, si la croissance des salaires est inférieure à celle de l'inflation, la croissance réelle sera négative; les salariés québécois auront alors perdu de leur pouvoir d'achat et s'appauvriront.

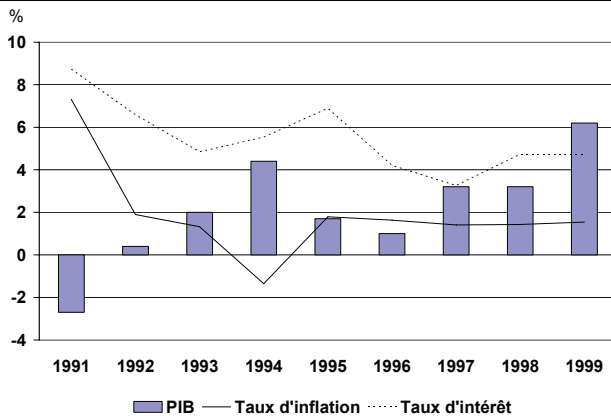
Cette section a couvert l'ensemble des aspects méthodologiques. Le chapitre suivant présente brièvement le contexte économique et du marché du travail qui existait durant la décennie 1990 et dresse un bref portrait des négociations ayant eu lieu dans l'administration québécoise.

2.1 L'environnement économique¹

Les années 1990 sont caractérisées par une période de récession suivie d'une lente reprise qui ne s'est concrétisée qu'à la deuxième moitié de la décennie. La récession a touché plusieurs volets de l'économie québécoise dont le marché du travail, affectant autant les entreprises que les particuliers.

Le Québec connaît, en 1991, une récession économique qui survient dans un contexte de très forte inflation (voir figure 2.1). Le taux de croissance réel du PIB² affiche une baisse de 2,7 % tandis que le taux d'inflation (7,3 %) et le taux d'intérêt³ (8,8 %) sont à des niveaux très élevés. La reprise en 1992 a été lente (+ 0,4 %), les consommateurs étant inquiets face aux pressions à la baisse exercées sur le revenu et aux difficultés sur le marché de l'emploi.

Figure 2.1
Taux de croissance réel du PIB¹, taux d'inflation et taux d'intérêt, au Québec, de 1991 à 1999



1. Au prix du marché, \$ enchaînés de 1997.

Source : Institut de la statistique du Québec.

La croissance économique s'accélère en 1993 (+ 2,0 %) et surtout en 1994 (+ 4,4 %). Elle est soutenue par une forte croissance de la

1. Les séries chronologiques portant sur les principaux indicateurs économiques sont fournies à l'annexe A.

2. Au prix du marché, \$ enchaînés de 1997.

3. Bons du trésor à trois mois.

consommation et de la construction résidentielle. Un essoufflement de la croissance économique se fait sentir en 1995 (+ 1,7 %) et en 1996 (+ 1,0 %). De plus, les taux d'intérêt en 1995 étaient encore relativement élevés (7,0 %), ce qui avait pour effet de freiner la croissance économique. Une reprise s'effectue de 1997 à 1999. Cette dernière année, la croissance du PIB réel se chiffre à 6,2 %, soutenue surtout par la croissance de la consommation (+ 3,5 %) et des investissements des entreprises (+ 9,9 %).

Pendant la décennie 1990, la Banque du Canada a tenté de freiner, par sa politique monétaire, la forte **inflation** qui sévissait en 1990 (4,3 %) et 1991 (7,3 %). Elle a donc établi une cible pour le taux d'inflation dans une fourchette variant entre 1 % et 3 % pour les années 1992 et suivantes afin de permettre une meilleure stabilisation des prix dans l'économie. Cette cible est atteinte entre 1992 et 1999, à l'exception d'une année de déflation en 1994 (- 1,4 %). Celle-ci était la conséquence de la baisse des taxes sur les cigarettes et les produits du tabac.

Les **taux d'intérêt** sont très élevés au début de la décennie. Ils étaient respectivement de 12,8 % et de 8,8 % pour 1990 et 1991. En 1992 et 1993, les taux ont baissé, une fois l'inflation contrôlée, ce qui a permis de stimuler la croissance économique. On observe une légère remontée des taux en 1994 et 1995 mais en 1996, ils reviennent à un niveau inférieur à 5 %. La dernière baisse a eu lieu en 1997 et elle avait pour but de stimuler la croissance économique à la suite de l'essoufflement des deux dernières années. Les taux sont alors au plus bas de la décennie, soit à 3,2 %. Ils remontent au cours de l'année suivante pour se fixer à 4,7 % en 1998 et 1999. Par contre, leur niveau reste nettement inférieur à celui du début des années 1990.

Le **dollar canadien** diminue fortement tout le long de la décennie, passant de 85,7 cents US en 1990 à 67,3 cents en 1999, soit une perte d'environ 20 % de sa valeur.

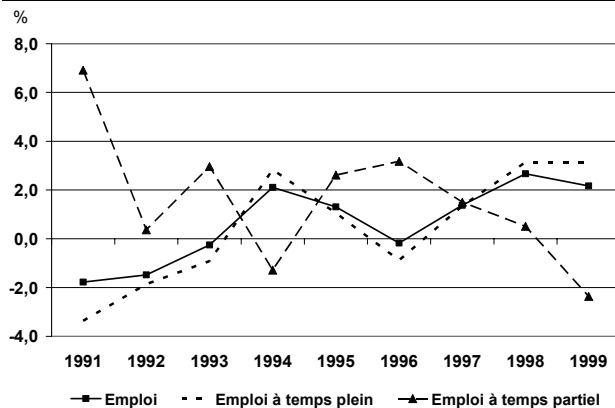
De 1990 à 1999, le **taux d'épargne**⁴ diminue fortement, passant de 12,5 % à 3,4 %, tandis que le **taux d'endettement**⁵ augmente au cours de la période de 72,6 % à 82,9 %. Les taux d'intérêt relativement bas au cours de la décennie ont favorisé la consommation, laissant moins de place à l'épargne et davantage à l'endettement.

2.2 Le marché du travail

L'emploi

Sur le plan de l'**emploi**, la décennie 1990 a connu de grandes fluctuations causées en grande partie par la récession de 1991-1992 et par l'essoufflement de l'économie en 1996 (voir figure 2.2). Ainsi, la croissance de l'emploi sur la période est restée limitée : elle est de 6,0 %, soit 187 800 nouveaux emplois. Cette croissance s'est surtout manifestée pendant les dernières années (1997-1999).

Figure 2.2
Croissance de l'emploi à temps plein et à temps partiel, au Québec, de 1991 à 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Pour ce qui est de l'emploi, la décennie 1990 pourrait être décomposée en quatre périodes marquantes. Les années 1990 à 1993 sont caractérisées par la période de récession. La croissance de l'emploi est négative de 1991 à 1993. Les plus grandes pertes se situent en 1991 où la croissance de l'emploi est de -1,8 %, ce qui équivaut à des pertes d'emplois de 55 900. En 1994 et 1995, l'économie croît à nouveau mais la reprise est lente. L'emploi connaît des taux de croissance de 2,1 % et 1,3 % respectivement. Ce n'est qu'en 1995 que l'on retrouve un niveau d'emploi similaire à celui d'avant récession. En 1996, à la suite d'un ralentissement de l'économie, l'emploi connaît à nouveau un recul, soit -0,2 % ou 5 500 emplois en moins. De 1997 à 1999, l'emploi bénéficie d'une reprise économique plus vigoureuse, affichant ainsi des taux de croissance supérieurs à 2 % pour les deux dernières années (2,7 % ou 84 700 emplois en 1998 et 2,2 % ou 70 600 emplois en 1999).

L'emploi à temps partiel (15,0 %) croît sur la période plus rapidement que l'emploi à temps plein (4,3 %), bien qu'il y ait eu une plus forte création d'emplois à temps plein (soit 72 700 nouveaux emplois à temps partiel et 115 100 nouveaux emplois à temps plein). La proportion de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total passe de 15,4 % en 1990 à 17,9 % en 1996 (sommet sur la période étudiée). De 1990 à 1996, l'emploi à temps partiel est en hausse (+15,5 %) alors que l'emploi à temps plein chute de 3,2 %. Par contre, de 1996 à 1999, c'est la situation inverse : l'emploi à temps plein augmente (+7,8 %) alors que l'emploi à temps partiel diminue légèrement (-0,4 %). Ainsi, la proportion de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total diminue légèrement, pour atteindre 16,7 % en 1999.

4. Le taux d'épargne des ménages représente la part du revenu personnel disponible qui n'est pas dépensée pour la consommation.

5. Le ratio d'endettement est calculé en regard du revenu personnel disponible. Ces données ont été fournies par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

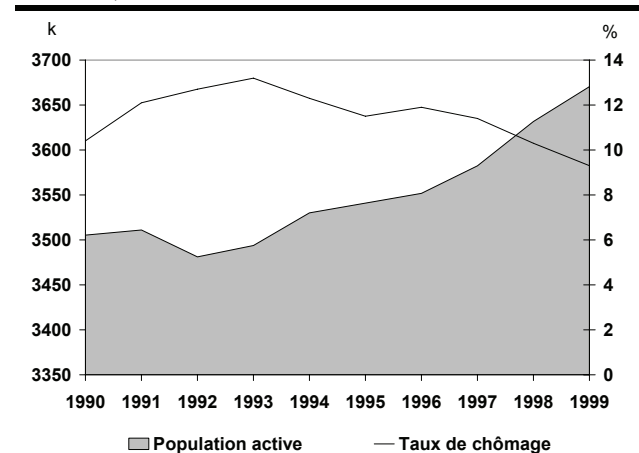
L'analyse des données par secteur (public⁶/privé)⁷ indique que la création d'emplois s'est faite uniquement dans le secteur privé (6,7 %) tandis que le secteur public affiche un recul de 5,6 %. La proportion d'emplois dans le secteur privé par rapport à l'ensemble des employés est donc passée de 74,3 % à 76,6 % sur la période étudiée. La croissance des travailleurs autonomes est également très importante (22,3 % sur la période); leur proportion, quant à elle, passe de 13,2 % en 1990 à 15,2 % en 1999.

Les taux de chômage, d'activité et d'emploi

À la suite de la récession de 1991, le **taux de chômage** augmente; il est passé de 10,4 % en 1990 à 13,2 % en 1993. Ces taux élevés sont dus à une baisse de l'emploi entraînant une augmentation du nombre de chômeurs. Comme on peut le voir à la figure 2.3, le taux de chômage reste relativement élevé de 1994 à 1997, fluctuant entre 11,4 % et 12,3 %. Il diminue en 1998 (10,3 %) et descend sous la barre des 10 % en 1999 (9,3 %), atteignant alors son niveau le plus bas de la décennie. Quant au **taux d'activité** (proportion de la population âgée de 15 ans et plus qui occupe un emploi ou qui en recherche un activement), il diminue régulièrement de 1990 à 1996, passant de 64,2 % à 61,9 %. La tendance s'inverse ensuite; de 1997 à 1999, il augmente progressivement pour se fixer à 62,8 % en 1999. Le taux d'activité ne retrouve donc pas son niveau d'avant la récession car la **population active** croît moins que l'ensemble de la population sur la période. À la figure 2.3, on remarque que la population active connaît un recul lors de la récession dû à une augmentation des travailleurs découragés. Par la suite, de 1994 à 1996, la reprise est lente mais une accélération de la croissance de la population active est notée à partir de 1997.

Le **taux d'emploi** (proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant un emploi) diminue beaucoup au début de la décennie à la suite de la récession. Il passe de 57,5 % en 1990 à son niveau le plus bas de la période étudiée en 1993, soit 54,0 %. Il augmente à 54,8 % en 1994 et reste environ à ce niveau jusqu'en 1997. Par la suite, il croît de manière plus soutenue pour se fixer à 56,9 % en 1999, soit un niveau plus faible qu'avant la récession. En moyenne, sur la période, le taux d'emploi est de 55,2 %.

Figure 2.3
Population active et taux de chômage, au Québec, de 1990 à 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6. Dans l'EPA, l'administration québécoise regroupe les administrations municipales, provinciale et fédérale, les organismes publics, les sociétés d'État ainsi que les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités) et les hôpitaux.

7. Dans ce cas, nous ne considérons que les employés, les travailleurs autonomes étant exclus de l'analyse.

2.3 La négociation des conventions collectives dans l'administration québécoise

Pour mieux comprendre l'évolution de la rémunération dans l'administration québécoise, il faut faire un retour sur le déroulement des négociations. Cette section présente les principaux faits saillants des relations du travail dans l'administration québécoise, et ce, à partir des dernières négociations de la décennie 1980. Le tableau 2.1 présente sommairement les points saillants des rondes de négociations ainsi que les paramètres généraux⁸ concernant les taux d'augmentation salariale de la décennie 1990⁹.

Les dernières négociations de la décennie 1980

La dernière ronde de négociations de la décennie 1980 dans l'administration québécoise a débuté en 1988. Le gouvernement propose alors une prolongation d'un an des conventions collectives assortie d'une augmentation salariale de 4 %.

Certains groupes de salariés acceptent cette proposition. En septembre 1989, plusieurs groupes syndicaux des secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux ont intensifié leurs moyens de pression en déclenchant des grèves prolongées. Cela a forcé le gouvernement à appliquer la Loi assurant le maintien des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux¹⁰ (voir tableau 2.2). De sévères pénalités ont été imposées, en particulier celles touchant la perte d'ancienneté. Cette ronde de

8. Les paramètres couvrent la grande majorité des employés de l'administration québécoise. Il est possible que des augmentations salariales particulières aient été négociées chez certains groupes d'emplois. Ces ententes ne sont pas présentées dans cette section.

9. L'information sur les négociations est tirée des sources suivantes : *L'année politique au Québec*, les Presses de l'Université de Montréal; années 1989-1990; 1990-1991; 1991-1992; 1992-1993; 1993-1994; 1994-1995; 1995-1996; 1996-1997; 1997-1998. GAGNON, Marie, *De mémoire vive : La CSQ depuis la révolution tranquille*, Lanctôt éditeur; 443 pages.

10. (L.R.Q., c. M-1.1) Laquelle est entrée en vigueur par le biais du projet de loi 160.

négociations a abouti à une hausse salariale d'environ 14 % sur trois ans (incluant les hausses générées par les clauses d'indexation). Quant aux clauses normatives, elles ont été peu touchées.

Les prolongations des conventions collectives de 1991 à 1995

Le début de la décennie 1990 est marqué par une succession de prolongations des conventions collectives. La première prolongation, du 1^{er} janvier au 30 juin 1992, comportait un gel salarial. Cette entente de prolongation s'est faite peu avant l'adoption du projet de loi 149¹¹ qui visait à reporter de six mois la date de révision des taux et des échelles de salaire ainsi que des primes applicables aux salariés de l'administration québécoise.

Au 1^{er} juillet 1992, les conventions collectives ont été une fois de plus prolongées jusqu'au 30 juin 1993, en accordant une augmentation salariale de 3 %. Cette deuxième entente de prolongation s'est aussi faite peu avant l'adoption d'un projet de loi, soit le projet de loi 37¹² qui visait la prolongation des conventions collectives dans l'administration québécoise. Au 1^{er} avril 1993, une augmentation salariale de 1 % a été accordée; cette augmentation remplaçait le montant forfaitaire consenti du 1^{er} juillet 1991 au 30 juin 1992, dont l'objectif était alors de pallier l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services (TPS).

Les négociations entre les parties ont été difficiles principalement en raison de la récession qui avait cours au Québec. La validité des sanctions en cas de grèves dans les services essentiels, prévues par la Loi assurant le maintien des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux¹³, est contestée devant les tribunaux. La sanction liée à la perte d'ancienneté est abolie mais toutes les autres sont maintenues.

11. Loi sur le plafonnement provisoire de la rémunération dans le secteur public. (L.Q., 1991, c. 41).

12. Loi concernant la prolongation des conventions collectives et la rémunération dans le secteur public. (L.Q., 1992, c. 39).

13. Voir note 10.

Tableau 2.1

Faits saillants des négociations dans l'administration québécoise durant la décennie 1990

Année du début des négociations	Nature de l'entente et années couvertes	Taux d'augmentation (paramètres généraux ¹)	Projet de loi et Loi concernée
1988	Conventions collectives négociées 1 ^{er} janvier 1989 au 31 décembre 1991	01/1989 : 4 % 01/1990 : 5,13 % 01/1991 : 5 % 07/1991 : montant forfaitaire de 1 % (versé du 1 ^{er} juillet 1991 au 30 juin 1992)	
	Prolongation négociée 1 ^{er} janvier au 30 juin 1992	01/1992 à 06/1992 : gel salarial	Projet de loi 149 Loi sur le plafonnement provisoire de la rémunération dans le secteur public (L.Q., 1991, c. 41)
	Prolongation négociée 1 ^{er} juillet 1992 au 30 juin 1993	07/1992 : 3 % 04/1993 : 1 %	Projet de loi 37 Loi concernant la prolongation des conventions collectives et la rémunération dans le secteur public (L.Q., 1992, c. 39)
	Prolongation décrétée 1 ^{er} juillet 1993 au 30 juin 1995	07/1993 à 06/1995 : gel salarial	Projet de loi 102² Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal (L.Q., 1993, c.37)
1995	Entente de renouvellement des conventions collectives 1 ^{er} juillet 1995 au 30 juin 1998	07/1995 à 12/1996 : gel salarial 03/1996 : montant forfaitaire de 0,5 % du traitement versé du 1 ^{er} avril 1995 au 31 mars 1996 01/1997 : 1 % 01/1998 : 1 %	Projet de loi 128³ Loi modifiant la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal (L.Q., 1996, c. 82)
1998	Conventions collectives négociées 1 ^{er} juillet 1998 au 30 juin 2002 (révision article par article)	01/1999 : 1,5 % 01/2000 : 2,5 % 01/2001 : 2,5 % 01/2002 : 2,5 %	

1. Les paramètres couvrent la grande majorité des employés de l'administration québécoise. Il est possible que des augmentations salariales particulières aient été négociées chez certains groupes d'emplois. Cependant, ces ententes ne sont pas présentées dans ce tableau.
2. En plus du gel salarial, le projet de loi 102 obligeait le gouvernement à réduire de 1 % les dépenses reliées à l'application des conventions collectives à partir du 1^{er} octobre 1993.
3. Le projet de loi 128 supprimait la réduction de 1 % des dépenses reliées à l'application des conventions collectives à partir du 1^{er} avril 1996.

Les conventions collectives sont de nouveau prolongées du 1^{er} juillet 1993 au 30 juin 1995. Le gouvernement adopte le projet de loi intitulé « Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal¹⁴ » qui implique un gel salarial pour une période de deux ans ainsi qu'une récupération de 1 % de la masse salariale à compter du 1^{er} octobre 1993. Il adopte de plus le projet de loi 198¹⁵ qui vise sur cinq ans la réduction de 12 % du personnel de la fonction publique québécoise.

L'entente de renouvellement de 1995

Les négociations suivantes s'inscrivent dans une période de lutte contre le déficit et dans un contexte référendaire. Au début des négociations, le gouvernement a cherché à diminuer les salaires.

En 1997, le gouvernement adopte le projet de loi 104¹⁶ qui vise à réduire les coûts de main-d'œuvre de 6 % et qui donne suite aux ententes intervenues à cette fin. Ces ententes comportent entre autres un programme de départs volontaires à la retraite. Ce programme a favorisé le départ de plus de 30 000 ETC. Le sort de la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal¹⁷ est au cœur de ces négociations. L'entente de renouvellement des conventions collectives découlant de cette ronde comprend l'abrogation de cette loi¹⁸ par le Secrétariat du Conseil du trésor et un gel de salaire pour l'année 1996. Un montant forfaitaire est versé aux salariés au mois de mars 1996, représentant 0,5 % du salaire versé au cours de la dernière année. Une hausse salariale de 1 % est

consentie pour chacune des deux années suivantes. Les clauses normatives n'ont pas été revues lors de cette ronde de négociations.

La ronde de négociations ayant débuté en 1998

Les infirmières déclenchent une grève à l'été 1999. La Loi assurant le maintien des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux¹⁹ s'applique alors, à l'exception des articles relatifs à la perte d'ancienneté. Le contexte économique est favorable mais les syndicats n'obtiennent pas les mandats nécessaires pour exercer des moyens de pression (journées de débrayage et grève générale illimitée). À la suite de la diffusion du rapport sur la rémunération des salariés de l'Institut, l'offre gouvernementale est bonifiée de 1 %. Les conventions collectives négociées découlant de cette ronde s'échelonnent sur quatre ans plutôt que sur trois. Une augmentation de 9 % sur quatre ans est consentie, soit 1,5 % en janvier 1999 et 2,5 % à chacune des trois années suivantes. Les conventions collectives sont alors négociées en profondeur, c'est-à-dire que chaque article est passé en revue lors de cette ronde de négociations.

14. Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal (L.Q., 1993, c. 37).

15. Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics (L.Q., 1993, c. 35).

16. Loi sur la diminution des coûts de la main-d'œuvre dans le secteur public et donnant suite aux ententes intervenues à cette fin (L.R.Q., c. 7) 22 mars 1997.

17. Voir note 14.

18. Cette loi a été remplacée par la Loi modifiant la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal (L.Q., 1996, c. 82).

19. L.R.Q., c. M-1.1.

Tableau 2.2

Autres lois régissant les relations du travail dans l'administration québécoise durant la décennie 1990

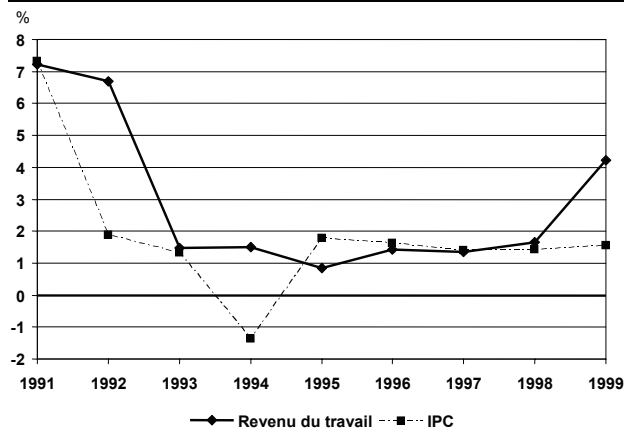
Projet de loi	Loi	Référence
160	Loi assurant le maintien des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux.	L.R.Q., c. M-1.1
198	Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics.	L.Q., 1993, c. 35
104	Loi sur la diminution des coûts de la main-d'œuvre dans le secteur public et donnant suite aux ententes intervenues à cette fin.	L.Q., 1997, c. 7

3.1 L'ensemble des salariés québécois

Cette section propose une analyse de l'évolution de la rémunération de l'ensemble des salariés québécois au cours de la décennie 1990. La progression des salaires et traitements et du revenu supplémentaire y est analysée ainsi que le pouvoir d'achat.

Le revenu moyen du travail en dollars courants a augmenté de 29,4 % entre les années 1990 et 1999; il est passé de 29 840 \$ à 38 620 \$¹. La hausse de l'I.P.C. a été de 18,1 % sur dix ans. En dollars constants, le revenu annuel moyen passe de 35 236 \$ en 1990 à 38 620 \$ en 1999, soit une augmentation de 9,6 %. La figure 3.1, qui met en relation le taux de croissance nominale du revenu moyen du travail et le taux d'inflation, montre que l'enrichissement est généralement supérieur à l'appauvrissement. Durant la décennie, il y a eu cinq années d'enrichissement contre quatre années d'appauvrissement.

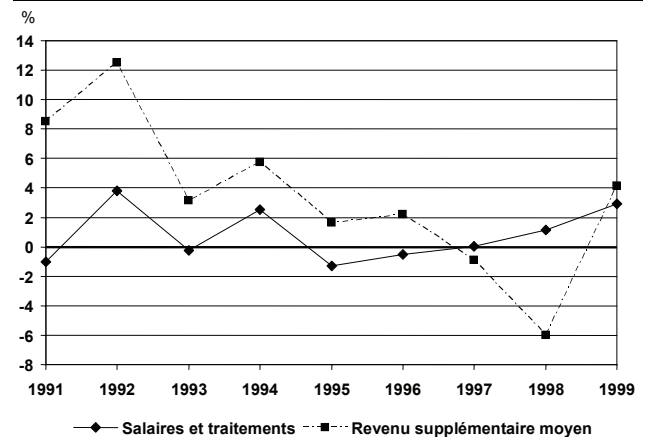
Figure 3.1
Croissance du revenu annuel moyen du travail et de l'IPC, au Québec, de 1991 à 1999



La figure 3.2 présente la croissance réelle des composantes du revenu du travail. La croissance réelle positive du revenu du travail moyen au cours de la décennie 1990 s'explique, d'une part, par l'augmentation de 7,4 % des salaires et traitements moyens et, d'autre part, par l'augmentation de 29,9 % du revenu supplémentaire moyen. De 1991 à

1995, la croissance des salaires et des traitements oscille entre des hausses et des baisses. À partir de 1997, leur croissance est positive jusqu'à la fin de la décennie 1990. En termes réels, les salaires et les traitements moyens se situaient à 31 736 \$ en 1990 et à 34 074 \$ en 1999.

Figure 3.2
Croissance réelle des salaires et traitements moyens et du revenu supplémentaire moyen, au Québec, de 1991 à 1999



Le revenu supplémentaire moyen, qui représente le coût des avantages sociaux, a crû jusqu'en 1996. En 1997 et en 1998, le revenu supplémentaire moyen a diminué respectivement de 0,9 % et de 6,0 %. Cette composante a terminé la décennie 1990 avec une légère croissance de 0,8 %. En dollars constants, le revenu supplémentaire moyen était de 3 500 \$ en 1990 et de 4 547 \$ en 1999.

La section suivante présente une analyse détaillée de l'évolution de la rémunération dans l'administration québécoise durant la décennie 1990.

1. L'annexe B présente l'ensemble des données sur le revenu du travail.

3.2 Les salariés de l'administration québécoise

Cette section a pour objectif d'analyser l'évolution de la rémunération des employés de l'administration québécoise de 1990-1991 à 1999-2000. La première partie présente les résultats de l'évolution du salaire moyen, alors que la seconde aborde l'évolution du coût global moyen de la rémunération. Cette dernière partie comporte également une analyse de l'évolution du coût de la rémunération supplémentaire et des primes ainsi que des avantages sociaux.

Il importe de souligner que l'analyse vise à dégager les principaux facteurs expliquant les hausses ou les baisses importantes des coûts de la rémunération. Aussi ne s'agit-il pas de répertorier et d'analyser l'influence de toutes les ententes intervenues durant la période. L'objectif est plutôt de quantifier les pertes et les gains de pouvoir d'achat des salariés de l'administration québécoise et de présenter, en complément, les grands facteurs explicatifs de cette réalité lorsqu'il a été possible de les obtenir.

3.2.1 L'évolution du salaire moyen

Cette section présente les résultats relatifs à l'évolution du salaire annuel moyen des employés de l'administration québécoise. L'analyse de l'ensemble des employés de l'administration québécoise est suivie des constatations spécifiques aux catégories d'emplois.

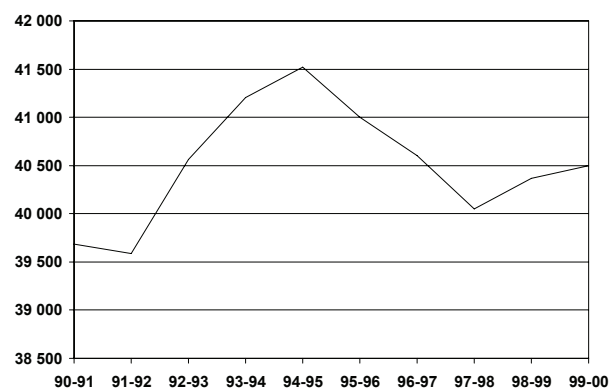
L'ensemble des employés

En 1999-2000, les employés de l'administration québécoise gagnaient en moyenne un salaire de 40 499 \$ (en dollars courants)². Ce montant représente une hausse de 17,2 % par rapport à celui de 1990-1991 qui était de 34 552 \$.

2. L'annexe C présente le salaire moyen en dollars courants et constants pour toutes les années de la période analysée. Les données de 1979-1980 à 1989-1990 y sont également présentées.

En supprimant l'effet de l'inflation, la différence de salaire réel moyen entre le début et la fin de la décennie est moindre (voir figure 3.3). En 1990-1991, le salaire réel moyen était de 39 686 \$ alors qu'il était de 40 499 \$ en 1999-2000, reflétant ainsi une hausse de pouvoir d'achat de l'ensemble des employés de l'administration québécoise.

Figure 3.3
Évolution des salaires réels, ensemble de l'administration québécoise, de 1990-1991 à 1999-2000 (en dollars de 1999-2000)



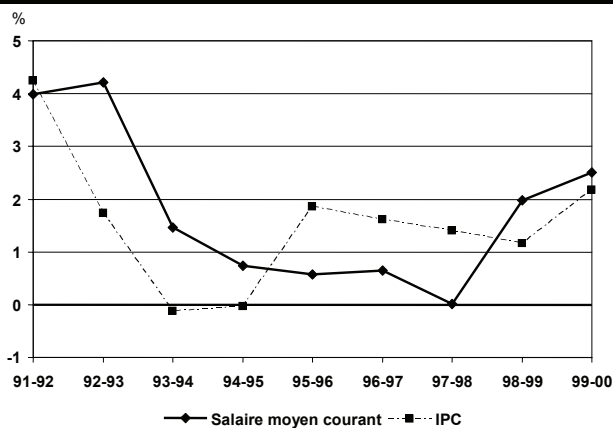
Après avoir connu une baisse de 1990-1991 à 1991-1992, le salaire réel moyen a augmenté jusqu'en 1994-1995, atteignant 41 523 \$ (en dollars constants), soit le plus haut niveau de la décennie. Il a ensuite diminué jusqu'en 1997-1998 (40 047 \$), pour terminer la décennie à la hausse lors des deux dernières périodes.

Une autre façon de présenter l'évolution de la rémunération est d'analyser les taux de croissance, soit l'augmentation du salaire moyen d'une année par rapport à l'année précédente. La figure 3.4 illustre les taux de croissance nominale du salaire moyen ainsi que le taux d'inflation.

Du début à la fin de la période, les employés de l'administration québécoise ont obtenu un gain de leur pouvoir d'achat de 2,0 %. La figure montre que l'enrichissement de ces employés est supérieur à leur appauvrissement. Pour cinq années sur neuf, ils ont connu un gain de leur pouvoir d'achat.

En 1991-1992, le taux de croissance nominale du salaire moyen a été de 4,0 %. Cette croissance est à peine moins élevée que celle du taux d'inflation pour la même période qui était de 4,2 %, soit le plus haut taux de la décennie. Ce fort taux d'inflation a donc entraîné une perte de pouvoir d'achat de 0,2 %. La hausse du salaire moyen inclut les derniers rajustements de relativités salariales, versés le 31 décembre 1991³. Le premier semestre de l'année 1992 est caractérisé par la prolongation des conventions collectives pour six mois ainsi que par un gel des salaires.

Figure 3.4
Croissance du salaire moyen et de l'IPC, ensemble de l'administration québécoise, de 1991-1992 à 1999-2000



La récession tirant à sa fin, la période 1992-1993 marque la première de trois années de gain de pouvoir d'achat pour les salariés de l'administration québécoise. Ce gain de pouvoir d'achat s'explique principalement par une hausse du salaire moyen de 4,2 % en 1992-1993, la croissance nominale la plus élevée de la période. En juillet 1992, une hausse salariale de 3 % est consentie à la suite de la prolongation d'un an des conventions collectives. De plus, en avril 1993, une hausse salariale de 1 % est accordée aux salariés. Ces hausses salariales expliquent la forte croissance nominale du salaire moyen. En 1992-1993, l'inflation a crû de 1,7 %. Il

3. *Les relativités salariales dans l'administration québécoise*, Institut de recherche et d'information sur la rémunération, août 1998.

en résulte une augmentation du pouvoir d'achat de 2,5 % pour les salariés, soit la plus importante croissance de la décennie. À partir de 1992-1993, le taux d'inflation s'est maintenu sous la barre des 2 % par année jusqu'en 1999-2000.

Les taux de croissance nominale du salaire moyen sont modérés en 1993-1994 et en 1994-1995; ils s'établissent respectivement à 1,5 % et 0,7 %. Malgré cela, les salariés de l'administration québécoise ont bénéficié de deux gains successifs de leur pouvoir d'achat, soit 1,6 % et 0,8 %. Ces gains sont attribuables aux taux d'inflation quasi nuls en 1993-1994 et en 1994-1995.

Comme vu précédemment, deux lois importantes touchant les relations du travail sont adoptées en juin 1993. La première, celle découlant du projet de loi 102, implique un gel de salaire de deux ans dans l'administration québécoise; c'est donc seulement la progression des salariés dans leur échelle salariale respective qui explique les hausses de salaire moyen. La deuxième Loi décrète une réduction du personnel de la fonction publique de 12 % en cinq ans; la baisse de l'effectif est de 1,2 % en 1993-1994 et de 1,0 % en 1994-1995.

En 1995-1996, 1996-1997 et 1997-1998, les croissances nominales du salaire moyen sont quasi nulles et inférieures à celles des taux d'inflation qui se situaient à 1,8 %, 1,6 % et 1,4 %. Les pertes de pouvoir d'achat se chiffrent donc respectivement à - 1,3 %, - 1,0 % et - 1,4 %.

L'année 1995-1996 intègre les conventions collectives négociées et entrant en vigueur le 1^{er} janvier 1996. Les clauses salariales comprennent un gel salarial pour la première année. Des augmentations de 1 % chacune ont été versées aux 1^{er} janvier 1997 et 1998. Durant l'année 1995-1996, l'effectif a continué à diminuer avec une baisse de 1,4 % par rapport à l'année précédente.

En mars 1997, le gouvernement adopte le projet de loi 104 qui vise la récupération de 6 % des coûts de main-d'œuvre. Cette récupération s'est faite entre autres au moyen d'un programme de départs volontaires à la retraite. L'effectif de l'administration

québécoise a diminué, soit de 2,2 % en 1996-1997 et de 2,3 % en 1997-1998. Ces diminutions successives de l'effectif expliquent en partie les croissances salariales moyennes quasi nulles de ces trois dernières périodes. Les salariés qui ont quitté leur emploi durant ces années étaient positionnés au haut des échelles salariales, alors que la proportion d'employés occasionnels, généralement positionnés moins haut dans leur échelle, a crû durant ces mêmes années⁴. La moyenne salariale est donc restée stable durant ces années malgré les hausses salariales prévues.

Les deux dernières années sont caractérisées par des gains du pouvoir d'achat des salariés de l'administration québécoise, de 0,8 % en 1998-1999 et de 0,3 % en 1999-2000. La croissance salariale s'établit à 2,0 % en 1998-1999 et à 2,5 % l'année suivante. L'inflation, quant à elle, croît respectivement de 1,2 % et de 2,2 %. De nouvelles conventions collectives entrent en vigueur le 1^{er} juillet 1998 et des hausses salariales de 1,5 % et de 2,5 % sont versées respectivement au 1^{er} janvier 1999 et au 1^{er} janvier 2000. L'effectif de l'administration québécoise recommence à croître, respectivement de 1,8 % et de 2,7 %.

Les catégories d'emplois

L'analyse des données selon les catégories d'emplois abordée dans cette partie vise essentiellement à approfondir la compréhension de l'évolution de la rémunération des salariés de l'administration québécoise. Le tableau 3.1 illustre, au début et à la fin de la période analysée, les salaires moyens réels des catégories d'emplois étudiées.

Tout comme l'ensemble des employés, cinq des neuf catégories analysées ont connu une augmentation de leur salaire moyen réel au cours de la période étudiée. Il s'agit des cadres, des professionnels, des employés de bureau et techniciens, des infirmières

4. La courbe de répartition de l'ensemble des salariés par tranche d'âge est présentée à la figure 4.1 du chapitre 4. Entre 1994-1995 et 1999-2000, l'effectif âgé de 60 ans et plus a diminué de 39,2 %; ces salariés ne représentaient plus que 2,4 % de l'ensemble de l'effectif en 1999-2000 comparativement à 3,9 % cinq ans auparavant.

bachelières et des infirmières. Par contre, quatre catégories d'emplois ont vu décroître leur salaire réel entre 1990-1991 et 1999-2000 : le personnel d'entretien et de service, les infirmières auxiliaires, les enseignants et les agents de la paix. Par exemple, le salaire moyen réel du personnel d'entretien et de service était de 29 992 \$ en 1990-1991 par rapport à 29 371 \$ en 1999-2000. Il est à noter que cette catégorie d'emplois a connu la plus importante diminution du salaire réel moyen. Dans l'ensemble de la période, elle s'établit à - 2,1 %.

Les figures 3.5, 3.6, 3.7 et 3.8 illustrent les taux de croissance réelle des salaires moyens des catégories d'emplois durant la période couverte. Deux constatations générales peuvent être dégagées de ces figures. D'une part, toutes les catégories d'emplois ont connu en 1992-1993 leur plus importante hausse du salaire réel moyen, à l'exception des enseignants, qui ont connu la leur en 1998-1999. Ces résultats pour 1992-1993 s'expliquent par le fait que les conventions collectives ont accordé des augmentations salariales de 3 % en juillet 1992 et de 1 % en

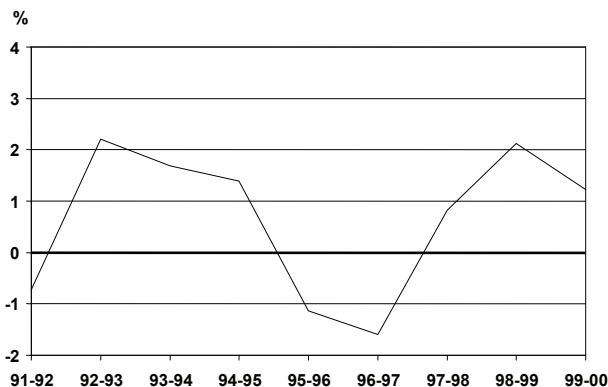
Tableau 3.1
Salaires réels moyens par catégorie d'emplois et pour l'ensemble des employés, administration québécoise, en 1990-1991 et 1999-2000
(en dollars constants de 1999-2000)

Catégorie d'emplois	1990-1991	1999-2000	Croissance %
	\$		
Cadres	62 835	66 632	6,0
Professionnels	53 561	54 623	2,0
Employés de bureau et techniciens	31 672	32 503	2,6
Personnel d'entretien et de service	29 992	29 371	- 2,1
Infirmières bachelières	45 098	51 459	14,1
Infirmières	40 684	42 736	5,0
Infirmières auxiliaires	29 109	28 868	- 0,8
Enseignants	46 239	45 427	- 1,8
Agents de la paix	41 345	41 144	- 0,5
Ensemble des employés	39 686	40 499	2,0

avril 1993. D'autre part, l'année 1995-1996 a été marquée par une décroissance du salaire réel moyen dans toutes les catégories d'emplois. Les salaires étaient alors gelés jusqu'au 31 décembre 1996.

Les cadres ont connu une décennie où leur pouvoir d'achat s'est accru de 6,0 %, soit la deuxième croissance la plus élevée après celle des infirmières bachelières (14,1 %). La catégorie des cadres a connu sa plus importante croissance salariale de la décennie en 1992-1993 (2,2 %), suivie de près par l'année 1998-1999 (2,1 %). La diminution salariale la plus importante a eu lieu en 1996-1997 (- 1,6 %) (voir figure 3.5).

Figure 3.5
Croissance réelle du salaire moyen, catégorie « Cadres », de 1991-1992 à 1999-2000



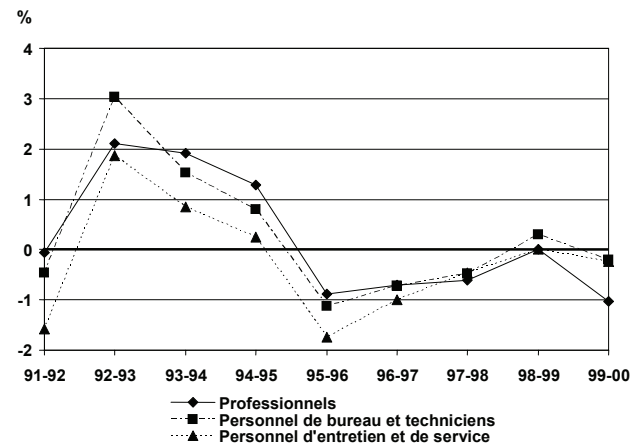
La catégorie des professionnels (figure 3.6) a connu une croissance du salaire moyen réel similaire à celle de l'ensemble des salariés de l'administration québécoise. En effet, les professionnels terminent la décennie 1990 avec un pouvoir d'achat en hausse de 2,0 %. De plus, les périodes de pertes et de gains de pouvoir d'achat sont les mêmes pour les professionnels que pour l'ensemble des salariés de l'administration québécoise, à l'exception de 1999-2000 (voir figure 3.4).

Le personnel de bureau et les techniciens (figure 3.6) ont connu un gain de 2,6 % de leur pouvoir d'achat au cours de la décennie 1990. Les périodes de gains et de pertes de pouvoir d'achat sont également semblables à celle de l'ensemble des salariés de

l'administration québécoise à l'exception de l'année 1999-2000.

La catégorie du personnel d'entretien et de service termine la décennie 1990 avec la perte de pouvoir d'achat la plus importante (- 2,1 %). La figure 3.6 illustre que le pouvoir d'achat du personnel d'entretien et de service a décliné durant cinq périodes sur neuf. Entre 1990-1991 et 1999-2000, l'effectif a diminué de 30,3 %.

Figure 3.6
Croissance réelle du salaire moyen, catégories « Professionnels », « Employés de bureau et techniciens » et « Personnel d'entretien et de service », de 1991-1992 à 1999-2000

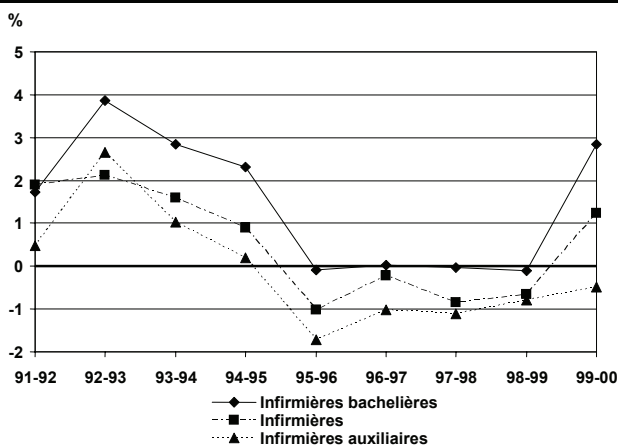


La catégorie des infirmières bachelières est celle qui a connu la plus forte augmentation de pouvoir d'achat entre 1990-1991 et 1999-2000. Entre ces deux années, le salaire réel moyen a augmenté de 14,1 %. La catégorie des infirmières bachelières a été créée en 1990. Ainsi, les augmentations du salaire moyen observées au début de la décennie (voir figure 3.7) prennent en compte l'effet de l'intégration des infirmières bachelières dans une nouvelle échelle salariale équivalente à celle des travailleurs sociaux. Par ailleurs, au 1^{er} avril 2000, les primes hebdomadaires accordées à certains emplois d'infirmières bachelières ont été intégrées au salaire et un rajustement salarial moyen de 5,35 % a été versé « à titre d'avance » sur les correctifs d'équité salariale. Ces deux éléments influencent la croissance du salaire moyen pour l'année 1999-2000.

Sur l'ensemble de la période, les infirmières obtiennent un gain de pouvoir d'achat de 5,0 %. Durant la première moitié de la décennie, elles ont connu un gain de pouvoir d'achat (voir figure 3.7). Toutefois, à partir de 1995-1996, les pertes se sont succédées jusqu'en 1998-1999. Un gain de 1,2 % a suivi en 1999-2000. La croissance de l'année 1991-1992 inclut les derniers versements de relativités salariales consentis le 31 décembre 1991. L'augmentation observée pour l'année 1999-2000 prend en compte l'intégration dans le salaire de primes hebdomadaires accordées à certains emplois d'infirmières ainsi qu'un rajustement salarial moyen de 2,69 %.

La catégorie des infirmières auxiliaires a connu une perte de pouvoir d'achat de 0,8 % durant la décennie 1990. Jusqu'en 1994-1995, le salaire moyen réel a augmenté alors que, de 1995-1996 à 1999-2000, il a diminué (voir figure 3.7).

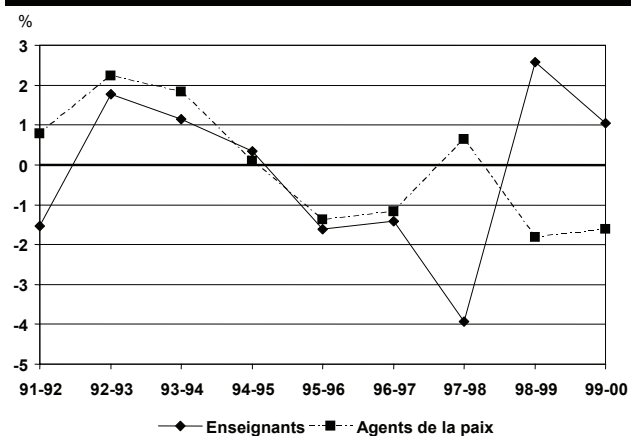
Figure 3.7
Croissance réelle du salaire moyen, catégories « Infirmières bachelnières », « Infirmières » et « Infirmières auxiliaires » de 1991-1992 à 1999-2000



La croissance du salaire moyen réel des enseignants est présentée à la figure 3.8. Au total, le pouvoir d'achat des enseignants a diminué de 1,8 % au cours de la période. La décennie 1990 a débuté avec une baisse du salaire moyen réel, suivie d'un redressement au cours des trois années suivantes. Les enjeux des négociations et les paramètres d'augmentation chez les enseignants sont parfois différents de ceux des autres groupes d'employés.

Par exemple, les travaux d'évaluation des emplois d'enseignants ont été entrepris à partir de 1992. Ainsi, durant la décennie, les structures salariales des enseignants ont fait l'objet de discussions et d'ententes particulières. Par ailleurs, pour les années 1996-1997 et 1997-1998, un report des augmentations de salaires a été négocié par certains groupes d'enseignants pour répondre aux exigences de la Loi sur la diminution des coûts de main-d'œuvre dans le secteur public (projet de loi 104). En effet, dans le but de récupérer 6 % d'économies sur la masse salariale, les augmentations prévues le 1^{er} janvier 1997 et le 1^{er} janvier 1998 ont été reportées au 1^{er} avril 1998 chez certains groupes d'enseignants. De plus, la moyenne salariale de l'année 1997-1998 prend en compte le remplacement des enseignants ayant pris leur retraite à la suite du programme de départs volontaires; ainsi, la baisse du salaire moyen pour cette année-là est plus importante chez les enseignants que dans les autres catégories d'emplois.

Figure 3.8
Croissance réelle du salaire moyen, catégories « Enseignants » et « Agents de la paix », de 1991-1992 à 1999-2000 (en %)



Le salaire réel moyen des agents de la paix a terminé la décennie 1990 sensiblement au même niveau qu'en début de période, passant de 41 345 \$ en 1990-1991 à 41 144 \$ en 1999-2000, ce qui représente une légère perte de pouvoir d'achat de 0,5 %. Durant les quatre premières années de la décennie, le salaire réel moyen a augmenté (figure 3.8). Outre l'année 1997-1998, le salaire réel moyen

des agents de la paix a décliné durant le reste de la décennie, soit à partir de 1995-1996.

3.2.2 L'évolution du coût global moyen de la rémunération

Cette section examine le coût global moyen de la rémunération des employés de l'administration québécoise. Dans un premier temps, elle présente l'évolution du coût global de la rémunération pour l'ensemble des employés de l'administration québécoise. Puis, certaines constatations relatives aux catégories d'emplois sont fournies.

L'ensemble des employés

Pour la période couverte, le coût global moyen de la rémunération en termes réels a augmenté de 3,7 %. Ainsi, il était de 48 384 \$ en 1990-1991 comparativement à 50 157 \$ en 1999-2000 (en dollars constants). Le tableau 3.2 présente les données relatives au salaire, à la rémunération supplémentaire et aux primes, aux avantages sociaux ainsi qu'au coût global pour les périodes.

Le salaire représente plus de 80 % du coût global. Ainsi, l'évolution de cette composante détermine à toutes fins pratiques celle du coût global. La croissance du salaire réel moyen des salariés de l'administration québécoise durant la décennie 1990 a été de 2,0 %. La croissance réelle des deux autres composantes est plus importante que celle du salaire réel moyen. Les annexes D et E présentent le coût de ces composantes et leur proportion dans le coût global pour les périodes 1990-1991, 1995-1996 et 1999-2000.

La rémunération supplémentaire et les primes étant une composante plus conjoncturelle, son coût peut subir plus de fluctuations que celui des avantages sociaux ou du salaire tout au long d'une période. Le coût de la rémunération supplémentaire et des primes a augmenté entre 1990-1991 et 1999-2000, passant de 2 766 \$ à 3 110 \$, ce qui représente une augmentation de 12,4 %.

Le coût des avantages sociaux a augmenté de 10,3 % au cours de la période analysée. Ceux-ci repré-

sentent 5 933 \$ en 1990-1991 comparativement à 6 547 \$ en 1999-2000 (en dollars constants).

Tableau 3.2
Composantes du coût global de la rémunération pour l'ensemble des employés, administration québécoise, en 1990-1991 et 1999-2000 (en dollars constants de 1999-2000)

Composante	1990-1991		1999-2000	
	\$	%	\$	%
Salaires	39 686	82,0	40 499	80,7
Rémunération supplémentaire et primes	2 766	5,7	3 110	6,2
Avantages sociaux	5 933	12,3	6 547	13,1
Coût global	48 384	100,0	50 157	100,0

Les composantes peuvent être également présentées en pourcentage du coût global. Selon cette perspective, la proportion de la rémunération supplémentaire et des primes a légèrement augmenté à la fin de la décennie 1990 par rapport à la première période, soit une augmentation de 0,5 point de pourcentage. Le poids des avantages sociaux a aussi légèrement augmenté. En 1999-2000, cette composante représentait 13,1 % du coût global, alors que la proportion était de 12,3 % en 1990-1991.

Le coût des avantages sociaux présente une croissance plus importante que les salaires au cours de la période analysée. Entre 1990-1991 et 1995-1996, la croissance réelle a été de 18,9 %. Par la suite, le coût réel moyen des avantages sociaux a diminué de 7,2 % entre 1995-1996 et 1999-2000.

Durant la première moitié de la décennie, la croissance du coût global s'explique principalement par la hausse du coût réel moyen des régimes étatiques. En effet, celui-ci a crû d'environ 30 % entre 1990-1991 et 1995-1996, tandis qu'il est resté relativement stable durant la deuxième moitié de la décennie. L'augmentation du salaire réel moyen (3,3 %) a aussi influencé cette croissance positive durant cette même période puisque pour la plupart des avantages sociaux, les débours dépendent du niveau des salaires. Quant à la deuxième moitié de la décennie, la croissance négative du coût réel moyen

des avantages sociaux est attribuable à une baisse importante du coût moyen des régimes de retraite et des assurances. Cette baisse s'explique principalement par la diminution du coût des régimes de retraite. En effet, à la suite des évaluations actuarielles, les cotisations de l'employeur et des employés ont été révisées à la baisse. Le salaire réel moyen contribue aussi avec une baisse de 1,2 % durant la deuxième moitié de la décennie.

Les catégories d'emplois

Le tableau 3.3 présente le coût global moyen de la rémunération de 1990-1991 et de 1999-2000 par catégorie d'emplois et pour l'ensemble des salariés de l'administration québécoise. L'annexe F présente le coût global moyen en dollars courants et constants par catégorie de 1979-1980 à 1999-2000. En résumé, la croissance réelle du coût global moyen est positive pour l'ensemble des employés et pour sept des neuf catégories d'emplois. Les exceptions sont les enseignants et les agents de la paix.

En ce qui concerne l'ensemble des employés, la croissance réelle du coût global moyen est supérieure (3,7 %) à celle du salaire moyen (2,0 %), la différence s'établissant à 1,7 point de pourcentage. Dans sept des neuf catégories d'emplois, le taux de croissance réelle du coût global moyen de la rémunération est également plus élevé que celui du salaire moyen. La différence varie de 0,3 point de pourcentage chez les cadres à 2,5 points de pourcentage dans la catégorie du personnel d'entretien et de service. Par contre, en ce qui concerne deux catégories, soit celles des infirmières bachelères et des agents de la paix, la croissance du coût global moyen est inférieure à celle du salaire.

L'évolution du coût global moyen de la rémunération supplémentaire et des primes ainsi que des avantages sociaux explique ces différences⁴. En effet, au cours de la décennie 1990, la croissance

réelle du coût moyen de ces composantes a été généralement plus élevée que celle du salaire moyen pour l'ensemble des employés et la majorité des catégories d'emplois.

La rémunération supplémentaire et les primes est une composante plus conjoncturelle que le salaire et les avantages sociaux et son poids a une incidence moins importante que celle des autres composantes sur l'évolution du coût global. Chez les cadres, les professionnels ainsi que les employés de bureau et les techniciens, le coût moyen de la rémunération supplémentaire et des primes a augmenté de façon significative entre 1990-1991 et 1999-2000. En effet, les augmentations ont été, respectivement, de 24,9 %, 35,9 % et 17,5 %. Chez les enseignants et les agents de la paix, cette composante a diminué respectivement de 12,5 % et de 1,4 % entre 1990-1991 et 1999-2000. Enfin, le personnel d'entretien et de service ainsi que les catégories d'infirmières ont connu une hausse du coût de cette composante est légèrement moins élevée que celle observée chez l'ensemble des salariés (12,4 %), soit entre 8,1 % et 10,8 %.

La part de la rémunération supplémentaire et des primes dans l'ensemble du coût global est généralement plus importante dans les trois catégories d'infirmières que celle notée dans les autres catégories d'emplois. Le temps supplémentaire est un élément important de la rémunération de ces trois catégories d'emplois. Ainsi, chez les infirmières bachelères, la rémunération supplémentaire et les primes représentent en moyenne 9,3 % de la rémunération. Chez les infirmières et les infirmières auxiliaires cette portion représente, en moyenne pour les trois périodes présentées, respectivement 13,6 % et 11,3 % de leur rémunération.

Entre 1990-1991 et 1999-2000, la croissance réelle du coût des avantages sociaux est positive pour l'ensemble des employés et dans toutes les catégories d'emplois à l'exception des agents de la paix (-0,1 %). La plus forte augmentation réelle est constatée chez les employés de bureau et les techniciens (14,7 %). L'évolution observée chez les professionnels, le personnel d'entretien et de service,

4. Les annexes G et H présentent, respectivement, le coût moyen de la rémunération supplémentaire et des primes et celui des avantages sociaux en dollars courants et constants pour les trois années analysées (1990-1991, 1995-1996, 1999-2000).

Tableau 3.3

Croissance réelle¹ du coût global moyen de la rémunération et de ses composantes, par catégorie d'emplois et pour l'ensemble des employés, administration québécoise, de 1990-1991 à 1999-2000 (en %)

Catégories d'emplois	Coût global	Composantes		
		Salaire	Rémunération supplémentaire et primes	Avantages sociaux
Cadres	6,4	6,0	24,9	4,1
Professionnels	4,1	2,0	35,9	9,8
Employés de bureau et techniciens	5,0	2,6	17,5	14,7
Personnel d'entretien et de service	0,4	- 2,1	10,5	10,0
Infirmières bachelières	13,4	14,1	10,0	11,4
Infirmières	5,9	5,0	10,8	5,5
Infirmières auxiliaires	1,4	- 0,8	8,1	8,5
Enseignants	- 0,4	- 1,8	- 12,5	11,7
Agents de la paix	- 0,5	- 0,5	- 1,4	- 0,1
Ensemble des employés	3,7	2,0	12,4	10,3

1. Calculée à partir des niveaux de rémunération exprimés en dollars constants de 1999-2000.

les infirmières bachelières et les enseignants est similaire à celle notée chez l'ensemble des salariés (10,3 %); les taux de croissance se situent entre 9,8 % et 11,7 %.

En résumé, le coût global réel moyen a augmenté chez l'ensemble des employés et dans la plupart des catégories d'emplois. En ce qui concerne l'ensemble des salariés, toutes les composantes du coût global, c'est-à-dire le salaire, la rémunération supplémentaire et les primes ainsi que les avantages sociaux, ont connu une hausse réelle durant la décennie, respectivement de 2,0 %, de 12,4 % et de 10,3 %. C'est ce qui explique l'augmentation du coût global réel moyen de 3,7 % en dix ans.

Chapitre 4
L'évolution de l'effectif de l'administration québécoise

4.1 La répartition des employés par statut d'emploi et par catégorie d'emplois

Cette section vise à analyser la variation dans la répartition des employés au cours de la période couverte. Le tableau 4.1 présente la répartition des employés selon le statut d'emploi auquel ils appartiennent. Le tableau 4.2 montre le poids de l'effectif regroupé dans chacune des catégories d'emplois par rapport à l'ensemble des employés. Il est à noter que le nombre d'employés est compilé en équivalent à temps complet (ETC).

Il est pertinent d'examiner la variation dans la répartition des employés selon le statut d'emploi (régulier ou « autres ») ainsi que selon la catégorie d'emplois au cours de la période. La répartition des employés selon ces variations pourrait influencer la rémunération moyenne de l'ensemble des employés¹.

L'analyse du tableau 4.1 permet de dégager deux constats généraux. Premièrement, pour l'ensemble de la période, soit de 1990-1991 à 1999-2000,

l'effectif total a diminué de 2,0 %. Il est passé de 367 946 à 360 479. Deuxièmement, la proportion d'employés réguliers a augmenté de 1990-1991 à 1995-1996, passant de 79,3 % à 81,3 %, pour ensuite diminuer jusqu'à la fin de la décennie. Ainsi, la proportion est de 76,0 % en 1999-2000.

L'analyse des données du tableau 4.2 montre que le poids relatif de chacune des catégories a légèrement varié entre les années 1990-1991 et 1999-2000. Deux catégories, soit celle des employés de bureau et des techniciens et celle des enseignants, regroupent à elle seules plus de 50 % de l'effectif total de l'administration québécoise. En 1990-1991, ces catégories d'emplois représentent 52,2 % de l'ensemble, alors que la proportion est de 54,9 % en 1999-2000. Les cadres et le personnel d'entretien et de service ont connu une baisse de leur proportion entre le début et la fin de la décennie, alors que le poids des professionnels et des infirmières bacheliers a augmenté. Le poids des autres catégories est demeuré relativement stable.

Tableau 4.1

Répartition des employés de l'administration québécoise (ETC) selon leur statut d'emploi, de 1989-1990 à 1999-2000

Années	Employés réguliers ¹		Autres employés ²		Ensemble des employés
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre ³
1990-1991	291 948	79,3	75 998	20,7	367 946
1991-1992	298 656	80,2	73 575	19,8	372 233
1992-1993	301 637	80,6	72 689	19,4	374 326
1993-1994	300 462	81,2	69 529	18,8	369 991
1994-1995	297 992	81,3	68 338	18,7	366 329
1995-1996	293 717	81,3	67 416	18,7	361 133
1996-1997	283 560	80,3	69 518	19,7	353 077
1997-1998	265 778	77,1	79 079	22,9	344 857
1998-1999	268 331	76,5	82 545	23,5	350 875
1999-2000	274 032	76,0	86 448	24,0	360 479

1. Les employés réguliers incluent ceux travaillant à temps complet et à temps partiel.

2. Tous les statuts d'emplois autres que réguliers tels que les occasionnels et les saisonniers.

3. En raison de données confidentielles, la somme des employés selon les statuts d'emploi ne correspond pas au total présenté.

1. Les niveaux moyens de rémunération diffèrent généralement selon les statuts et les catégories d'emplois.

Tableau 4.2

Répartition des employés (ETC) selon les catégories d'emplois, 1990-1991 et 1999-2000

Catégories d'emplois	1990-1991		1999-2000	
	Nombre	%	Nombre	%
Cadres	27 154	7,4	20 166	5,6
Professionnels	32 125	8,7	37 967	10,5
Employés de bureau et techniciens	109 235	29,7	113 011	31,4
Personnel d'entretien et de service	42 088	11,4	29 320	8,1
Infirmières bachelières	2 779	0,8	6 932	1,9
Infirmières	32 032	8,7	31 395	8,7
Infirmières auxiliaires	32 940	9,0	30 524	8,5
Enseignants	82 929	22,5	84 834	23,5
Agents de la paix	2 866	0,8	2 426	0,7
Autre personnel syndiqué	3 798	1,0	3 903	1,1
Ensemble des employés	367 946	100,0	360 479	100,0

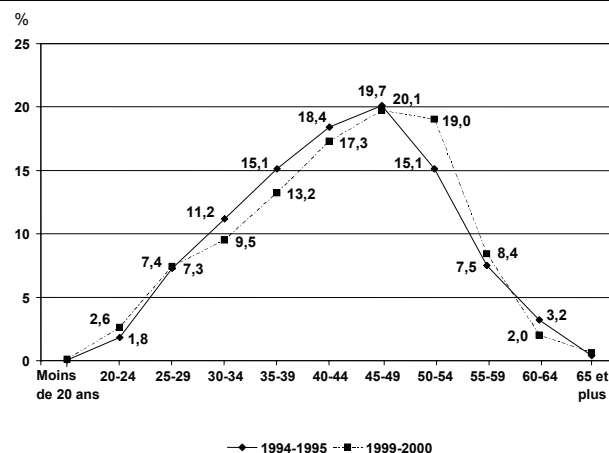
4.2 L'évolution de l'effectif par tranche d'âge

Cette section présente l'évolution de la répartition de l'effectif de l'administration québécoise par tranche d'âge. Les données présentées couvrent les deux périodes pour lesquelles les données étaient disponibles, soit 1994-1995 et 1999-2000.

Les figures 4.1 à 4.10 permettent de relever certaines caractéristiques de l'évolution de l'effectif sur une période de cinq ans. La figure 4.1, représentant les courbes de répartition de l'effectif de l'ensemble des salariés, révèle que la plus importante proportion d'employés se trouve dans la tranche d'âge des 45-49 ans tant en 1994-1995 qu'en 1999-2000.

En ce qui concerne les catégories d'emplois (voir figures 4.2 à 4.10), la proportion la plus élevée de salariés s'est déplacée, dans sept catégories sur neuf, à la tranche d'âge supérieure entre 1994-1995 et 1999-2000. Les seules exceptions sont les catégories des employés d'entretien et de service et des infirmières auxiliaires. Les figures présentant les données par catégorie se trouvent à la fin de cette section.

Figure 4.1
Répartition par tranche d'âge de l'ensemble de l'effectif de l'administration québécoise, en 1994-1995 et en 1999-2000



Chez les cadres et les enseignants, la proportion la plus élevée de salariés se situe dans la tranche d'âge des 45-49 ans en 1994-1995, alors qu'en 1999-2000, elle se trouve dans la tranche d'âge des 50-54 ans. Chez les cadres, la proportion de l'effectif âgé de 50 ans et plus a augmenté entre les deux périodes; elle était de 41,3 % en 1994-1995 et de 52,4 % cinq ans plus tard. Chez les enseignants, la tendance inverse est observée. Chez les cadres, la proportion d'effectif la plus importante qui était de 26,2 % chez les 45-49 ans en 1994-1995, a grimpé à 31,7 % pour les 50-54 ans en 1999-2000. Chez les enseignants, la

situation inverse est observée; la proportion la plus importante a diminué entre les deux périodes, passant de 24,7 % chez les 45-49 ans à 22,6 % chez les 50-54 ans. Dans les autres catégories d'emplois, les plus fortes proportions sont restées relativement stables entre 1994-1995 et 1999-2000.

Dans cinq autres catégories d'emplois, soit les professionnels, les employés de bureau et les techniciens, les infirmières bachelières, les infirmières et les agents de la paix, la proportion la plus élevée de salariés se situe dans la tranche d'âge des 40-44 ans en 1994-1995 et s'est déplacée en 1999-2000 dans la tranche d'âge supérieure (45-49 ans). L'effectif des infirmières bachelières a augmenté de 57,0 % entre les deux périodes, passant de 4 416 en 1994-1995 à 6 932 en 1999-2000. Dans cette catégorie, l'effectif de la tranche d'âge des 50-54 ans a connu la plus importante augmentation avec une hausse de plus de 123,5 %; il est passé de 490 en 1994-1995 à 1 095 cinq ans plus tard, atteignant une proportion de 15,8 % de l'ensemble de l'effectif. Les quatre autres catégories d'emplois ont aussi connu une hausse de l'effectif de cette tranche d'âge; cette hausse varie de 11,0 % chez les agents de la paix à 66,1 % chez les professionnels.

Dans la catégorie des infirmières auxiliaires, la répartition de l'effectif des deux années a fluctué différemment des autres catégories. En effet, la proportion la plus élevée se trouve dans la tranche d'âge des 45-49 ans en 1994-1995, alors qu'en 1999-2000, cette proportion est observée dans la tranche d'âge inférieure, soit celle des 40-44 ans. L'effectif des infirmières auxiliaires âgées de 55 ans et plus a diminué de 15,4 % entre 1994-1995 et 1999-2000; les proportions sont respectivement de 12,6 % et de 11,2 % de l'ensemble de l'effectif.

En ce qui concerne le personnel d'entretien et de service, la proportion la plus élevée se situe dans la tranche d'âge des 45-49 ans tant en 1994-1995 qu'en 1999-2000. Cependant, les courbes de répartition de l'effectif diffèrent d'une période à l'autre. Les deux cloches de répartition de l'effectif ne se ressemblent pas, contrairement à ce qui s'observe dans les autres catégories d'emplois. Cette différence découle d'une diminution importante de l'effectif dans cette

catégorie, soit 20,1 % en cinq ans. Les baisses de l'effectif se sont faites principalement dans les tranches d'âge inférieures et supérieures, alors que l'effectif âgé entre 40 et 54 ans est demeuré relativement stable; le poids des employés de ce groupe d'âge par rapport à l'ensemble a donc augmenté.

Figure 4.2
Répartition par tranche d'âge de l'effectif des cadres, 1994-1995 et 1999-2000

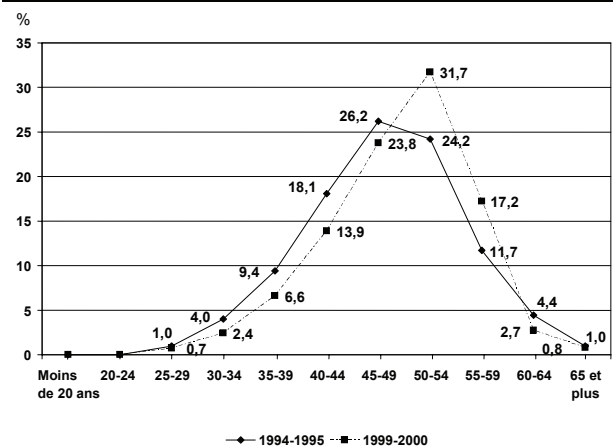


Figure 4.3
Répartition par tranche d'âge de l'effectif des professionnels, 1994-1995 et 1999-2000

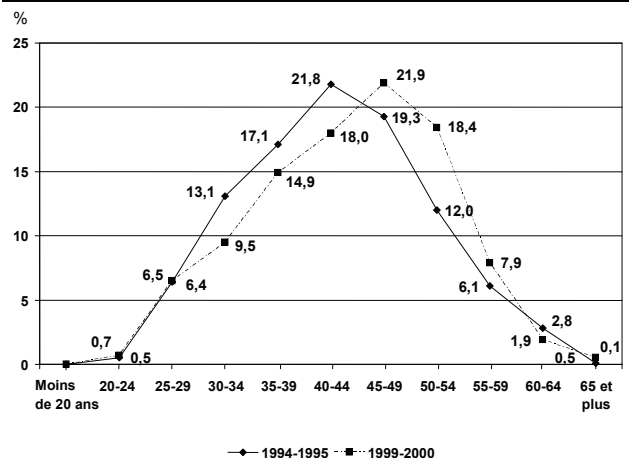


Figure 4.4
Répartition par tranche d'âge de l'effectif des employés de bureau et techniciens, 1994-1995 et 1999-2000

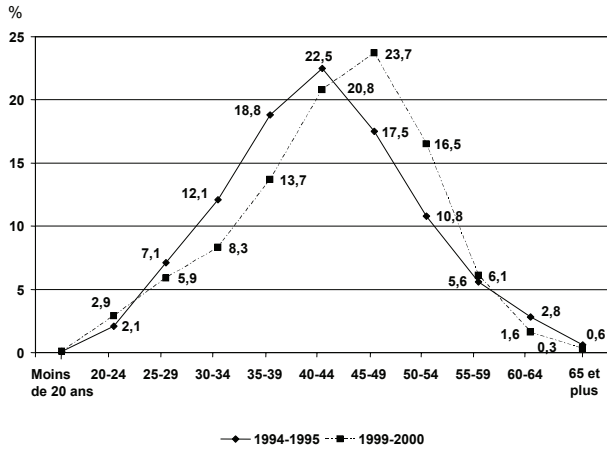


Figure 4.6
Répartition par tranche d'âge de l'effectif des infirmières bachelères, 1994-1995 et 1999-2000

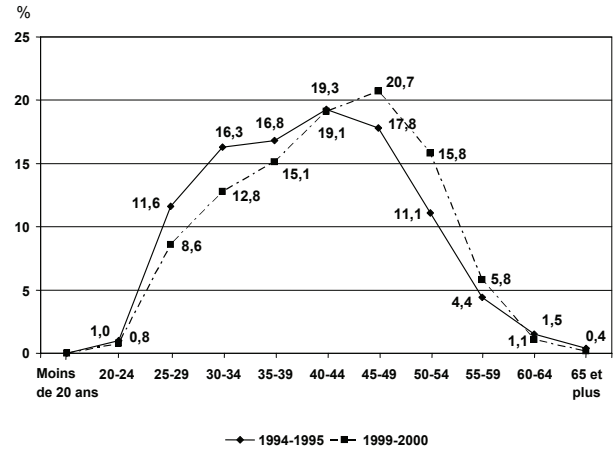


Figure 4.5
Répartition par tranche d'âge de l'effectif du personnel d'entretien et de service, 1994-1995 et 1999-2000

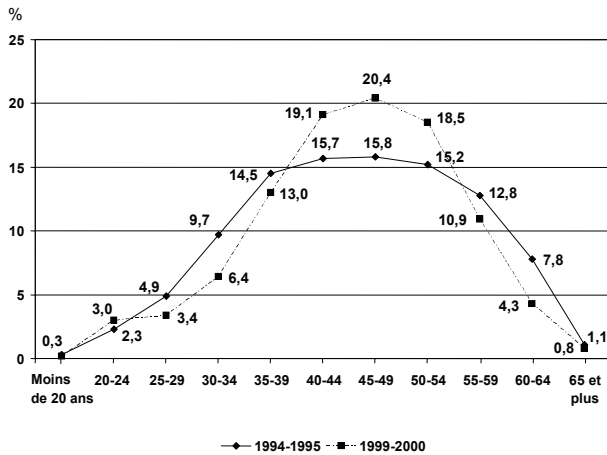


Figure 4.7
Répartition par tranche d'âge de l'effectif des infirmières, 1994-1995 et 1999-2000

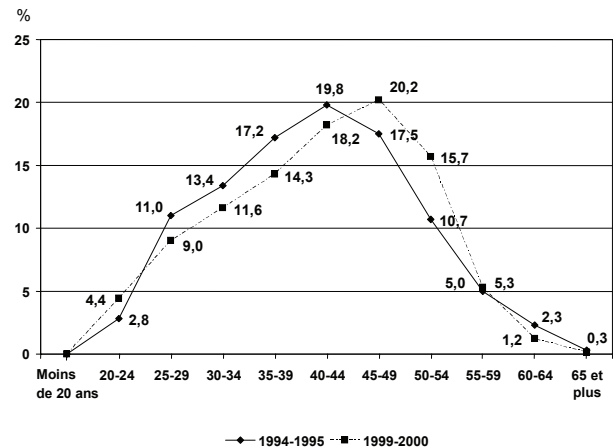


Figure 4.8
Répartition par tranche d'âge de l'effectif des infirmières auxiliaires, 1994-1995 et 1999-2000

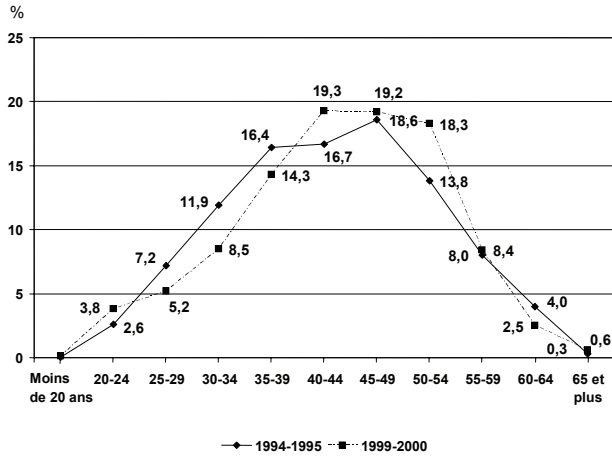


Figure 4.10
Répartition par tranche d'âge de l'effectif des agents de la paix, 1994-1995 et 1999-2000

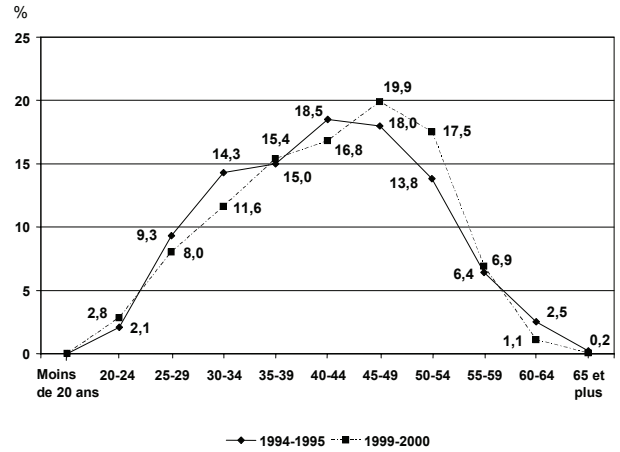
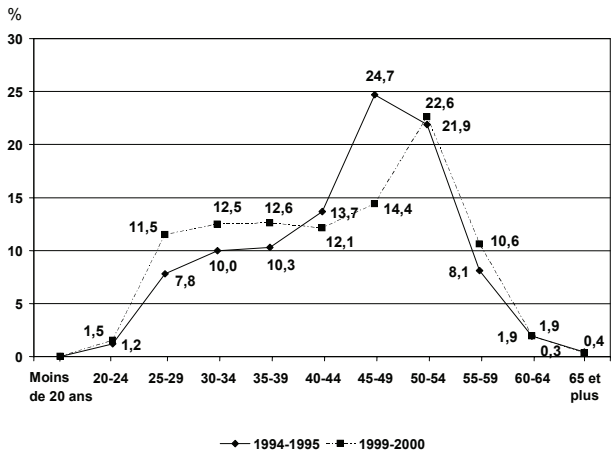


Figure 4.9
Répartition par tranche d'âge de l'effectif des enseignants, 1994-1995 et 1999-2000



Ce chapitre présente, dans un premier temps, les principales différences méthodologiques et de structure qui distinguent ce rapport de son prédécesseur. De plus, les faits saillants des deux décennies sont présentés. En ajoutant les données tirées du rapport sur la décennie 1980 à ceux du présent rapport, il est possible d'analyser l'évolution de la rémunération dans l'administration québécoise sur vingt ans, soit de 1979-1980 à 1999-2000¹.

5.1 La comparaison des méthodologies

La méthodologie et la structure du rapport sur la décennie 1990 reprennent essentiellement celles du

rapport sur la décennie 1980. Cependant, quelques petites différences ont été relevées (voir tableau 5.1). En ce qui concerne la méthodologie, deux éléments méritent d'être soulignés. D'abord, des résultats distincts sont maintenant disponibles pour les infirmières bachelières. De plus, les années de base de l'IPC correspondent à la fin de la période analysée pour la décennie 1990 alors qu'il s'agissait de 1986 dans le rapport sur la décennie 1980. Quand à la structure, quelques sections sont maintenant plus élaborées et de nouvelles analyses sont introduites.

Tableau 5.1

Différences de méthodologie et de structure distinguant les rapports sur la décennie 1990 et la décennie 1980, administration québécoise

Élément	Décennie 1990	Décennie 1980
Méthodologie		
Source des données	Secrétariat du Conseil du trésor Source : SIR	Secrétariat du Conseil du trésor Rapport annuel <i>Coût global de la rémunération du personnel des secteurs public et parapublic du Québec</i> . Source : SIR
Catégories d'emplois	Résultats distincts pour la catégorie « Infirmières bachelières »	Infirmières bachelières et infirmières dans une même catégorie
Données pour le coût global moyen de la rémunération	Données disponibles pour les périodes 1990-1991, 1995-1996 et 1999-2000	Données disponibles pour toutes les périodes exceptées 1987-1988
IPC	Année de base de l'IPC = 1999-2000 pour les données concernant l'administration québécoise ¹	Année de base de l'IPC = 1986 tant pour les données concernant l'administration québécoise que pour celles de l'ensemble des salariés québécois
Structure		
Contexte économique	Section bonifiée afin de dresser un portrait économique plus complet	Présentation sommaire
Historique des rondes de négociation dans l'administration québécoise	Présentation plus détaillée	Présentation sommaire
Analyse de l'évolution de l'effectif de l'administration québécoise	Introduction d'une nouvelle analyse sur l'évolution de l'effectif par tranche d'âge	Analyse de l'effectif par statut d'emploi et par catégorie d'emplois présentée en annexe

1. Année 1999 pour les données concernant l'ensemble des salariés québécois.

1. Afin de réaliser cette analyse sur vingt ans, la période de base 1999-2000 pour l'IPC a été appliquée aux données de la décennie 1980, tout comme à celles de la décennie 1990.

5.2 L'analyse des résultats sur vingt ans

Le tableau 5.2 présente la croissance du salaire réel moyen et du coût global réel moyen de la rémunération pour les décennies 1980 et 1990, par catégorie d'emplois et pour l'ensemble des salariés de l'administration québécoise.

Les employés de l'administration québécoise ont connu une croissance négative de leur salaire réel moyen de 4,1 % entre 1979-1980 et 1988-1989, ce qui correspond à une perte de pouvoir d'achat. Au cours de la décennie suivante, ces employés ont obtenu un gain de leur pouvoir d'achat de 2,0 %. Dans l'ensemble, sur une période de vingt ans, ils ont subi une perte de leur pouvoir d'achat de 1,6 %.

Dans la majorité des catégories d'emplois, la situation quant au gain ou à la perte de pouvoir d'achat s'est inversée au cours de la décennie 1990 par rapport à la décennie précédente, passant de

perte à gain de pouvoir d'achat ou l'inverse. Les exceptions sont les enseignants et les agents de la paix, pour lesquels une perte de pouvoir d'achat est notée au cours des deux décennies. Les cadres, les professionnels, les employés de bureau et les techniciens, les infirmières bachelières et les infirmières, qui avaient subi une perte de pouvoir d'achat dans les années 1980, ont connu un gain au cours de la décennie suivante. Le personnel d'entretien et de service et les infirmières auxiliaires ont, quant à eux, subi une perte de leur pouvoir d'achat durant la décennie 1990, alors qu'un gain était noté au cours de la décennie précédente.

Plus spécifiquement, la catégorie des infirmières est celle qui a connu le plus important gain de pouvoir d'achat au cours de la décennie 1990. Les infirmières bachelières ont obtenu un gain de 14,1 % tandis que les infirmières ont eu un gain de 5,0 %. En combinant ces catégories d'emplois, le résultat est un gain de 8,0 %; ces salariées avaient subi une perte de leur pouvoir d'achat de 4,1 % au cours de la décennie 1980.

Tableau 5.2

Croissance réelle¹ du salaire moyen et du coût global moyen, par catégorie d'emplois et pour l'ensemble des employés, administration québécoise, décennies 1980 et 1990 (en %)

Catégories d'emplois	Salaire moyen			Coût global moyen		
	1979-1980 à 1988-1989 ²	1990-1991 à 1999-2000	1979-1980 à 1999-2000 ³	1979-1980 à 1988-1989	1990-1991 à 1999-2000	1979-1980 à 1999-2000
Cadres	- 6,6	6,0	- 0,5	- 6,5	6,4	- 0,7
Professionnels	- 12,9	2,0	- 9,5	- 13,6	4,1	- 8,1
Employés de bureau et techniciens	- 1,6	2,6	2,0	- 0,8	5,0	6,1
Personnel d'entretien et de service	2,5	- 2,1	0,3	2,9	0,4	4,3
Infirmières bachelières Infirmières	- 4,1	8,0	7,8	1,8	7,8	16,8
Infirmières auxiliaires	0,6	- 0,8	2,3	6,0	1,4	12,2
Enseignants	- 5,2	- 1,8	- 9,3	- 7,2	- 0,4	- 9,7
Agents de la paix	- 10,0	- 0,5	- 8,6	- 10,5	- 0,5	- 7,8
Ensemble des employés	- 4,1	2,0	- 1,6	- 3,5	3,7	1,4

1. Calculée à partir des niveaux de rémunération exprimés en dollars constants de 1999-2000.

2. La croissance réelle calculée pour la décennie 1980 diffère légèrement de celle présentée dans le document publié en 1992. Ces différences s'expliquent par les changements introduits dans le panier de biens et services ainsi que par les arrondissements.

3. L'ensemble de la période inclut la croissance entre les années 1989-1990 et 1990-1991 qui n'est prise en compte dans aucune des deux décennies.

Les plus bas salariés, c'est-à-dire le personnel d'entretien et de service et les infirmières auxiliaires, ont subi une perte de leur pouvoir d'achat dans les années 1990 de 2,1 % et de 0,8 %, après avoir connu un gain de leur pouvoir d'achat dans la décennie 1980. La catégorie des cadres a pratiquement rattrapé la perte de pouvoir d'achat subie au cours de la décennie 1980 (- 6,6 %) avec un gain de 6,0 % dans les années 1990.

Sur vingt ans, trois constats se dégagent. Trois des huit catégories d'emplois ont obtenu un gain de pouvoir d'achat, allant de 2,0 % à 7,8 %. Trois catégories d'emplois ont connu des pertes de pouvoir d'achat variant de 8,6 % à 9,5 % alors qu'une stagnation de pouvoir d'achat est notée chez les deux autres catégories.

Le coût global moyen de la rémunération de l'ensemble des salariés de l'administration québécoise a augmenté depuis les années 1980. En effet, il a connu une hausse de 3,7 % dans les années 1990 comparativement à un recul de 3,5 % au cours de la décennie précédente. Sur vingt ans, cela constitue une croissance de 1,4 %.

La part des composantes dans le coût global a aussi fluctué. Ainsi, la part du salaire a diminué (80,7 % dans les années 1990 par rapport à 82,0 % dans les années 1980), tandis que la part de la rémunération supplémentaire et des primes et celle des avantages sociaux ont augmenté. Les proportions sont passées de 5,7 % à 6,2 % pour la rémunération supplémentaire et les primes et de 12,3 % à 13,1 % en ce qui concerne les avantages sociaux.

Sur le plan du coût global moyen, une des principales différences entre les décennies 1980 et 1990 est le nombre plus élevé de hausses réelles durant la décennie 1990. On retrouve des hausses chez six catégories d'emplois sur huit par rapport à seulement trois catégories durant la décennie 1980. Sur l'ensemble des vingt ans, quatre catégories d'emplois ont connu une hausse réelle de leur coût global, dont deux majeures, soit celle des infirmières (16,8 %) et celle des infirmières auxiliaires (12,2 %). Le coût global réel de la rémunération des quatre catégories d'emplois a diminué. Ces diminutions

vont d'une quasi stagnation chez les cadres (0,7 %) à une diminution de 9,7 % chez les enseignants.

À la suite de l'intérêt marqué pour le rapport intitulé « *La décennie 1980 : qu'en est-il du pouvoir d'achat des salariés du secteur public québécois?* », paru en novembre 1992, l'Institut a présenté dans ce rapport les données relatives à l'évolution de la rémunération des salariés de l'administration québécoise au cours de la décennie 1990.

La présente étude a permis de constater que dans leur ensemble, les salariés de l'administration québécoise ont connu un gain de leur pouvoir d'achat de 2,0 % au cours de la décennie 1990. Durant la décennie précédente, ces mêmes salariés ont subi une perte de 4,1 % de leur pouvoir d'achat. Sur une période de vingt ans, la perte de pouvoir d'achat des salariés de l'administration québécoise se chiffre à 1,6 %.

En ce qui concerne le coût global de la rémunération de l'ensemble des salariés de l'administration québécoise, il a aussi connu une hausse réelle durant la décennie 1990, soit 3,7 %, comparativement à une baisse de 3,5 % dans les années 1980. Sur vingt ans, le coût global moyen réel a augmenté de 1,4 %.

Tout comme l'ensemble des employés de l'administration québécoise, quatre catégories d'emplois ont connu une augmentation de leur salaire réel moyen au cours de la décennie 1990. Par contre, quatre catégories d'emplois ont vu décroître leur salaire réel entre les années 1990-1991 et 1999-2000 : le personnel d'entretien et de service, les infirmières auxiliaires, les enseignants et les agents de la paix.

Dans la majorité des catégories d'emplois, la situation quant au pouvoir d'achat s'est inversée au cours de la décennie 1990 par rapport à la décennie précédente. Sur vingt ans, trois catégories ont connu un gain de pouvoir d'achat, trois une perte alors qu'une stagnation de pouvoir d'achat est notée chez les deux autres catégories.

La plupart des catégories ont connu une hausse réelle du coût global moyen de la rémunération durant la décennie 1990. Les exceptions sont les enseignants et les agents de la paix, pour lesquels la croissance du coût global moyen est négative.

L'ensemble des salariés québécois a connu un gain de pouvoir d'achat entre les années 1990 et 1999. La croissance réelle des salaires et des traitements s'établit à 7,4 %. Entre les années 1979 et 1989, une perte de pouvoir d'achat était notée, soit une baisse de 3,5 %. En ce qui concerne le revenu annuel moyen du travail en termes réel, il a augmenté de 9,6 % durant la décennie 1990, alors qu'au cours des années 1980, il a diminué de 2,0 %.

Annexe A

Principaux indicateurs économiques, au Québec, de 1990 à 1999 (en %)

Années	Taux de croissance réelle du PIB	Taux d'intérêt (bons du Trésor 90 jours)	Taux d'inflation	Taux de chômage
1990	0,4	12,8	4,3	10,4
1991	- 2,7	8,8	7,3	12,1
1992	0,4	6,5	1,8	12,7
1993	2,0	4,9	1,4	13,2
1994	4,4	5,4	- 1,4	12,3
1995	1,7	7,0	1,8	11,5
1996	1,0	4,3	1,6	11,9
1997	3,2	3,2	1,5	11,4
1998	3,2	4,7	1,4	10,3
1999	6,2	4,7	1,5	9,3

Source : Banque du Canada, Institut de la statistique du Québec.

Annexe B

Évolution de la rémunération, en dollars courants et constants¹, pour l'ensemble des salariés québécois, de 1989 à 1999

Années	Revenu moyen du travail		Revenu supplémentaire moyen		Salaires et traitements moyens	
	courants	constants	courants	constants	courants	constants
1989	27 990	34 467	2 646	3 259	25 343	31 208
1990	29 840	35 236	2 964	3 500	26 876	31 736
1991	31 995	35 205	3 452	3 798	28 543	31 407
1992	34 139	36 867	3 958	4 274	30 182	32 593
1993	34 642	36 920	4 136	4 408	30 506	32 512
1994	35 161	37 989	4 314	4 661	30 847	33 328
1995	35 459	37 637	4 465	4 739	30 995	32 898
1996	35 967	37 564	4 636	4 842	31 331	32 722
1997	36 448	37 540	4 660	4 799	31 788	32 740
1998	37 052	37 624	4 444	4 512	32 608	33 111
1999	38 620	38 620	4 547	4 547	34 074	34 074

1. La rémunération est exprimée en dollars constants de 1999.

Annexe C

Salaire moyen en dollars courants et constants¹, pour chacune des catégories d'emplois et pour l'ensemble des employés, administration québécoise, de 1979-1980 à 1999-2000

Années	Cadres		Professionnels		Employés de bureau, techniciens		Personnel d'entretien et de service		Infirmières bachelières et infirmières ²	
	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants
1979-1980	30 035	66 977	27 060	60 343	14 292	31 871	13 137	29 295	18 426	41 089
1980-1981	33 137	66 113	29 660	59 176	15 818	31 559	14 562	29 053	20 267	40 435
1981-1982	37 442	66 549	34 281	60 931	18 252	32 441	16 911	30 057	23 484	41 740
1982-1983	37 880	61 952	35 449	57 976	19 744	32 291	18 626	30 462	24 575	40 192
1983-1984	40 022	62 522	35 238	55 049	20 073	31 358	19 320	30 182	25 012	39 074
1984-1985	41 964	63 308	35 928	54 202	20 743	31 294	20 094	30 314	25 801	38 924
1985-1986	43 275	62 262	36 682	52 777	21 420	30 818	20 785	29 905	26 616	38 294
1986-1987	45 033	61 924	38 060	52 335	22 409	30 814	21 570	29 660	27 788	38 211
1987-1988
1988-1989	49 146	62 548	41 302	52 565	24 650	31 372	23 590	30 023	30 976	39 423
1989-1990	51 526	62 885	43 943	53 630	25 887	31 594	24 754	30 211	32 982	40 253
1990-1991	54 706	62 835	46 632	53 561	27 574	31 672	26 112	29 992	35 728	41 037
1991-1992	56 610	62 376	48 578	53 526	28 611	31 525	26 791	29 520	37 984	41 854
1992-1993	58 862	63 754	50 463	54 657	29 989	32 481	27 763	30 070	39 585	42 876
1993-1994	59 783	64 827	51 370	55 704	30 413	32 979	27 965	30 324	40 269	43 666
1994-1995	60 590	65 729	52 006	56 417	30 640	33 239	28 024	30 401	40 748	44 204
1995-1996	61 007	64 982	52 498	55 919	30 856	32 867	28 044	29 871	41 222	43 909
1996-1997	61 006	63 942	52 978	55 528	31 133	32 631	28 215	29 573	41 906	43 923
1997-1998	62 373	64 468	53 395	55 188	31 418	32 473	28 481	29 438	42 269	43 689
1998-1999	64 431	65 832	54 017	55 192	31 875	32 568	28 815	29 442	42 593	43 519
1999-2000	66 632	66 632	54 623	54 623	32 503	32 503	29 371	29 371	44 314	44 314

1. Le salaire moyen est exprimé en dollars constants de 1999-2000.

2. Jusqu'à la fin de la décennie 1980, les employés des catégories « Infirmières bachelières » et « Infirmières » étaient dans la même catégorie. Pour les années 1990, les données des deux catégories ont été combinées afin de permettre la comparaison avec celles de la décennie 1980.

Annexe C (suite)

Infirmières auxiliaires		Enseignants		Agents de la paix		Ensemble des employés		Années
courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants	
12 649	28 027	22 461	50 087	20 177	44 994	18 454	41 152	1979-1980
14 194	28 319	24 736	49 352	22 144	44 180	20 424	40 749	1980-1981
16 363	29 083	28 923	51 407	25 244	44 868	23 646	42 028	1981-1982
18 078	29 566	30 359	49 652	25 389	41 523	25 112	41 070	1982-1983
18 413	28 765	30 737	48 017	26 655	41 640	25 564	39 936	1983-1984
18 966	28 613	31 777	47 940	27 697	41 785	26 377	39 793	1984-1985
19 566	28 151	32 793	47 181	28 174	40 536	27 136	39 042	1985-1986
20 368	28 008	34 148	46 956	29 207	40 162	28 280	38 887	1986-1987
..	1987-1988
22 298	28 378	37 307	47 480	31 811	40 486	30 998	39 451	1988-1989
23 575	28 772	37 973	46 344	33 247	40 576	32 428	39 576	1989-1990
25 343	29 109	40 258	46 239	35 996	41 345	34 552	39 686	1990-1991
26 542	29 246	41 323	45 532	37 814	41 666	35 931	39 591	1991-1992
27 720	30 024	42 784	46 340	39 325	42 593	37 449	40 561	1992-1993
27 970	30 330	43 227	46 874	39 999	43 374	37 997	41 203	1993-1994
28 011	30 387	43 361	47 039	40 019	43 413	38 277	41 523	1994-1995
28 041	29 868	43 449	46 280	40 196	42 815	38 495	41 003	1995-1996
28 209	29 567	43 528	45 623	40 369	42 312	38 740	40 605	1996-1997
28 288	29 238	42 404	43 828	41 202	42 586	38 746	40 047	1997-1998
28 394	29 011	44 003	44 960	40 927	41 817	39 511	40 370	1998-1999
28 868	28 868	45 427	45 427	41 144	41 144	40 499	40 499	1999-2000

Annexe D

Évolution du coût moyen de la rémunération supplémentaire et des primes, pour l'ensemble des employés, administration québécoise, en 1990-1991, 1995-1996 et 1999-2000 (en \$ et en % du coût global) (en dollars constants de 1999-2000)

Années	Rémunération supplémentaire et primes	% du coût global
1990-1991	2 766	5,7
1995-1996	3 044	6,0
1999-2000	3 110	6,2

Annexe E

Évolution du coût des avantages sociaux pour l'ensemble des employés, administration québécoise, en 1990-1991, 1995-1996 et 1999-2000 (en \$ et en % du coût global) (en dollars constants de 1999-2000)

Années	Avantages sociaux	% du coût global
1990-1991	5 933	12,3
1995-1996	7 054	13,8
1999-2000	6 547	13,1

Annexe F

Coût global de la rémunération en dollars courants et constants¹, pour chacune des catégories d'emplois et pour l'ensemble des employés, administration québécoise, de 1979-1980 à 1999-2000

Années	Cadres		Professionnels		Employés de bureau, techniciens		Personnel d'entretien et de service		Infirmières bachelières et infirmières ²	
	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants
1979-1980	35 841	79 924	32 037	71 442	17 195	38 344	16 283	36 311	22 688	50 594
1980-1981	39 801	79 408	35 416	70 660	19 359	38 624	18 467	36 844	25 351	50 579
1981-1982	45 848	81 490	40 614	72 187	22 253	39 552	21 146	37 585	29 293	52 065
1982-1983	43 396	70 973	40 727	66 608	23 377	38 233	22 719	37 156	30 163	49 331
1983-1984	46 259	72 266	41 023	64 086	23 955	37 423	23 747	37 098	31 055	48 514
1984-1985	48 869	73 725	42 405	63 973	25 008	37 728	24 864	37 511	32 263	48 673
1985-1986	51 309	73 821	43 603	62 734	26 018	37 434	25 720	37 005	33 479	48 168
1986-1987	53 359	73 373	45 128	62 055	27 306	37 548	26 880	36 962	36 269	49 873
1987-1988
1988-1989	58 734	74 750	48 484	61 705	29 875	38 022	29 349	37 352	40 454	51 485
1989-1990
1990-1991	64 926	74 574	54 899	63 057	33 746	38 760	32 837	37 717	47 703	54 791
1991-1992
1992-1993
1993-1994
1994-1995
1995-1996	72 653	77 387	63 293	67 417	38 752	41 277	36 310	38 676	55 705	59 335
1996-1997
1997-1998
1998-1999
1999-2000	79 337	79 337	65 667	65 667	40 697	40 697	37 880	37 880	59 088	59 088

1. Le coût global moyen est exprimé en dollars constants de 1999-2000.

2. Jusqu'à la fin de la décennie 1980, les employés des catégories « Infirmières bachelières » et « Infirmières » étaient dans la même catégorie. Pour les années 1990, les données des deux catégories ont été combinées afin de permettre la comparaison avec celles de la décennie 1980.

Annexe F (suite)

Infirmières auxiliaires		Enseignants		Agents de la paix		Ensemble des employés		Années
courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants	
15 586	34 756	26 610	59 340	26 045	58 080	22 186	49 474	1979-1980
17 909	35 731	30 126	60 105	28 051	55 965	25 013	49 904	1980-1981
20 575	36 570	34 958	62 134	32 119	57 088	28 864	51 302	1981-1982
22 233	36 362	34 996	57 235	31 945	52 245	29 543	48 317	1982-1983
22 791	35 604	34 927	54 563	33 348	52 096	30 458	47 582	1983-1984
23 641	35 666	36 187	54 593	35 188	53 086	31 359	47 309	1984-1985
24 451	35 179	37 489	53 938	35 698	51 361	32 491	46 747	1985-1986
26 083	35 866	39 330	54 082	36 839	50 657	34 146	46 953	1986-1987
..	1987-1988
28 945	36 838	43 261	55 058	40 835	51 970	37 494	47 718	1988-1989
..	1989-1990
33 491	38 467	46 860	53 823	46 886	53 853	42 125	48 384	1990-1991
..	1991-1992
..	1992-1993
..	1993-1994
..	1994-1995
37 947	40 419	51 972	55 359	52 577	56 003	47 975	51 101	1995-1996
..	1996-1997
..	1997-1998
..	1998-1999
39 005	39 005	53 604	53 604	53 558	53 558	50 157	50 157	1999-2000

Annexe G

Coût moyen de la rémunération supplémentaire et des primes en dollars courants et constants¹, pour chacune des catégories d'emplois et pour l'ensemble des employés, administration québécoise, en 1990-1991, 1995-1996 et 1999-2000

Années	Cadres		Professionnels		Employés de bureau, techniciens		Personnel d'entretien et de service		Infirmières bachelières	
	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants
1990-1991	2 037	2 340	2 064	2 370	1 934	2 222	2 476	2 844	4 758	5 465
1995-1996	1 886	2 009	2 636	2 808	2 349	2 502	2 949	3 141	5 471	5 828
1999-2000	2 923	2 923	3 221	3 221	2 611	2 611	3 142	3 142	6 013	6 013

Années	Infirmières		Infirmières auxiliaires		Enseignants		Agents de la paix		Ensemble des employés	
	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants
1990-1991	6 357	7 302	3 675	4 221	1 064	1 222	5 278	6 062	2 408	2 766
1995-1996	7 298	7 774	4 257	4 535	1 504	1 602	4 639	4 941	2 858	3 044
1999-2000	8 091	8 091	4 561	4 561	1 069	1 069	5 976	5 976	3 110	3 110

1. Le coût moyen de la rémunération supplémentaire et des primes est exprimé en dollars constants de 1999-2000.

Annexe H

Coût moyen des avantages sociaux en dollars courants et constants¹, pour chacune des catégories d'emplois et pour l'ensemble des employés, administration québécoise, en 1990-1991, 1995-1996 et 1999-2000

Années	Cadres		Professionnels		Employés de bureau, techniciens		Personnel d'entretien et de service		Infirmières bachelières	
	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants
1990-1991	8 183	9 398	6 204	7 126	4 237	4 867	4 248	4 880	5 915	6 794
1995-1996	9 760	10 396	8 159	8 690	5 547	5 909	5 317	5 664	7 991	8 512
1999-2000	9 781	9 781	7 823	7 823	5 583	5 583	5 368	5 368	7 567	7 567

Années	Infirmières		Infirmières auxiliaires		Enseignants		Agents de la paix		Ensemble des employés	
	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants	courants	constants
1990-1991	5 732	6 583	4 473	5 137	5 539	6 362	5 613	6 447	5 165	5 933
1995-1996	7 342	7 821	5 648	6 016	7 020	7 477	7 742	8 247	6 622	7 054
1999-2000	6 947	6 947	5 576	5 576	7 108	7 108	6 438	6 438	6 547	6 547

1. Le coût moyen des avantages sociaux est exprimé en dollars constants de 1999-2000.

LISTE DES PLUS RÉCENTES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Conditions de vie

- Données sociales du Québec, édition 2005
 - Parution : juin 2005
 - Prix: 25,95 \$ + TPS
- Données sociodémographiques en bref, 3 parutions par année
 - Distribution gratuite
- Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale
 - Parution : octobre 2005
 - Prix: 14,95 \$ + TPS
- La violence conjugale envers les hommes et les femmes, au Québec et au Canada, 1999
 - Parution : novembre 2003
 - Prix: 25,95 \$ + TPS
- Portrait social du Québec. Données et analyses, édition 2001
 - Parution : novembre 2001
 - Prix: 54,95 \$ + TPS
- Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socio-économiques au Québec
 - Parution : janvier 2006
 - Prix: 19,95 \$ + TPS
- Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain. Volume I
 - Parution : juin 2004
 - Prix: 27,95 \$ + TPS

Culture et communications

- État des lieux du livre et des bibliothèques
 - Parution : septembre 2004
 - Prix: 29,95 \$ + TPS
- Statistiques en bref
 - Distribution gratuite
- Statistiques principales de la culture et des communications au Québec, édition 2005
 - Parution : juillet 2005
 - Prix: 19,95 \$ + TPS
- Statistiques sur l'industrie du film, édition 2005
 - Parution : septembre 2005
 - Prix: 18,95 \$ + TPS
- Statistiques sur l'industrie du film, édition 2005 (Annexe statistique)
 - Parution : novembre 2005
 - Prix: 18,95 \$ + TPS + TVQ
- Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004
 - Parution : novembre 2003
 - Prix: 19,95 \$ + TPS

Démographie

- Cédérom « Perspectives démographiques du Québec 1996-2041. Régions administratives, régions métropolitaines et municipalités régionales de comté, édition 2000 »
 - Parution : juillet 2000
 - Prix: 150 \$ + TPS + TVQ
- La situation démographique au Québec, bilan 2005. Les familles au tournant du XXI^e siècle
 - Parution : janvier 2006
 - Prix: 34,95 \$ + TPS
- Les noms de famille au Québec : aspects statistiques et distribution spatiale
 - Parution : mai 2006
 - Prix: 21,95 \$ + TPS

Documents de référence

- Le Québec chiffres en main, édition 2006
- Québec Handy Numbers, 2005 edition
- Québec cifras en mano, edición de 2005
 - Prix: 1,00 \$ + TPS
 - Remise sur quantité : 10 à 30 exemplaires : 20 %
31 à 50 exemplaires : 30 %
51 exemplaires et plus : 40 %
- Le Québec statistique, édition 2002
 - Parution : juillet 2002
 - Prix: 64,95 \$ + TPS (cédérom inclus)
- Modifications aux municipalités du Québec, bulletin mensuel
 - Parution : mensuelle

Économie

- Commerce international de marchandises du Québec, bulletin trimestriel
 - Distribution gratuite
- Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec, édition 2005
 - Parution : mars 2006
 - Prix: 21,95 \$ + TPS
- Comptes économiques du Québec, publication trimestrielle
 - Prix: 65,50 \$ / 4 n^{os} + TPS + TVQ 20,50 \$ / l'unité + TPS + TVQ
- Industries manufacturières du Québec, 1996-2001
 - Parution : avril 2002
 - Prix: 14,95 \$ + TPS
- L'Écostat, revue trimestrielle
 - Prix: 125 \$ / 4 n^{os} + TPS + TVQ 35 \$ / l'unité + TPS + TVQ
- Le Québec dans le monde. Statistiques socioéconomiques. Mars 2006
 - Parution : avril 2006
 - Distribution gratuite
- Portrait statistique de l'évolution récente de l'industrie des services financiers au Québec : comparaison interprovinciale des principaux indicateurs économiques
 - Parution : mai 2006
 - Distribution gratuite
- Produit intérieur brut par industrie au Québec, publication mensuelle
 - Prix: 110 \$ / 12 n^{os} + TPS + TVQ (format papier et disquette)
75 \$ / 12 n^{os} + TPS + TVQ (format papier ou disquette)
6,25 \$ / l'unité + TPS + TVQ (format papier)
- Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2005
 - Parution : janvier 2006
 - Prix: 13,95 \$ + TPS
- Stat-Express, bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels
 - Distribution gratuite et distribution par courrier électronique

Économie du savoir

- Indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec. Compendium, édition 2005
 - Parution : juillet 2005
 - Prix: 21,95 \$ + TPS

- **S@voir.stat** – Bulletin de l'économie du savoir, trimestriel

- Distribution gratuite

Santé et bien-être

- **Connaître, débattre et décider : la contribution d'une Enquête socioéconomique et de santé intégrée longitudinale – ESSIL**

- Parution : août 2005 • Distribution gratuite

- **Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) 2003**

- Parution : mai 2006 • Prix : 29,95 \$ + TPS

- **Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999**

Volume 1

- Parution : mars 2001 • Prix : 25,95 \$ + TPS

Volume 2

- Parution : octobre 2003 • Prix : 25,95 \$ + TPS

- **Enquête de nutrition auprès des enfants québécois de 4 ans**

- Parution : novembre 2005 • Prix : 25,95 \$ + TPS

- **Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999**

- Parution : mai 2002 • Prix : 49,95 \$ + TPS

- **Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois. Volet nutrition**

- Parution : novembre 2004 • Prix : 25,95 \$ + TPS

- **Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2004**

Quoi de neuf depuis 2002?

- Parution : novembre 2005 • Prix : 27,95 \$ + TPS

- **Grandir en qualité 2003. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs**

- Parution : juin 2004 • Prix : 49,95 \$ + TPS

- **La violence envers les conjointes dans les couples québécois, 1998**

- Parution : juillet 2003 • Prix : 25,95 \$ + TPS

- **La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004**

- Parution : novembre 2005 • Prix : 25,95 \$ + TPS

- **L'incapacité dans les familles québécoises. Composition et conditions de vie des familles, santé et bien-être des proches**

- Parution : juin 2004 • Distribution gratuite

- **L'incapacité et les limitations d'activités au Québec. Un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (EPLA)**

- Parution : mai 2006 • Distribution gratuite

- **Où en sont les jeunes face au tabac, à l'alcool, aux drogues et au jeu? Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire (2002)**

- Parution : novembre 2003 • Prix : 31,95 \$ + TPS

- **Variation des écarts de l'état de santé en fonction du revenu au Québec de 1987 à 1998**

- Parution : octobre 2003 • Prix : 18,95 \$ + TPS

Travail et rémunération

- **Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait historique des principaux indicateurs du marché du travail – Deuxième édition révisée et mise à jour – Volume 1, numéro 1**

- Parution : septembre 2005 • Prix : 21,95 \$ + TPS

- **Portrait historique des conditions et de la dynamique du travail – Volume 1, numéro 2**

- Parution : novembre 2005 • Prix : 21,95 \$ + TPS

- **Enquête sur la rémunération globale. Municipalités locales de 10 000 et plus de population 2001**

- Parution : juin 2002 • Prix : 24,95 \$ + TPS (cédérom inclus)

- **Étude de la durée du travail réelle au Québec en 2002. Résultats selon les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail**

- Parution : septembre 2003 • Prix : 27,95 \$ + TPS

- **Étude sur les ajustements relatifs à l'équité salariale. Établissements de 200 employés et plus au Québec**

- Parution : juin 2005 • Prix : 21,95 \$ + TPS

- **Étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des salariés de l'administration québécoise durant la décennie 1990**

- Parution : juin 2006 • Prix : 14,95 \$ + TPS

- **Flash-info, bulletin trimestriel**

- Distribution gratuite

- **Les régimes complémentaires de retraite : concepts et données générales**

- Parution : avril 2005 • Distribution gratuite

- **Rémunération des salariés. État et évolution comparés, 2005**

- Parution : novembre 2005 • Prix : 37,95 \$ + TPS

- **Brochure sur les faits saillants du rapport « Rémunération des salariés. État et évolution comparés, 2005 »**

- Parution : novembre 2005 • Distribution gratuite

- **Rémunération des salariés. Étude de sensibilité. Effet d'un mode de collecte allégé introduit dans l'ERG 2004**

- Parution : septembre 2004 • Distribution gratuite

- **Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec en 2005**

- Parution : mars 2006 • Distribution gratuite

Les publications qui ont été publiées au cours des années antérieures sont toujours offertes à l'Institut ou aux Publications du Québec.



À remplir en lettres moulées SVP

Nom : _____

Fonction/direction/service : _____

Organisme/entreprise : _____

Adresse : _____

Municipalité : _____

Province : _____ Code postal : [] [] [] []

Téléphone : [] [] [] - [] Courriel : _____

Télécopieur : [] [] [] - [] Site Web : _____

Titre : _____

	Quantité	Total
S'il y a lieu, préciser le type d'abonnement : mensuel <input type="checkbox"/> trimestriel <input type="checkbox"/>	[]	[] \$
à l'unité	[]	[] \$
Sous total		[] \$
+ TPS (7%)		[] \$
+ TVQ (7,5%) S'il y a lieu (voir liste)		[] \$
Total		[] \$

Retourner à :

Institut de la statistique du Québec
Centre d'information et de documentation
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4

Télécopieur : (418) 643-4129



Ce rapport porte sur l'évolution de la rémunération des salariés de l'administration québécoise durant la décennie 1990. Il répond, d'une part, à l'objectif général de l'Institut qui est de diffuser des données objectives sur divers aspects de la société québécoise. D'autre part, la rémunération consentie dans l'administration québécoise étant à la base de la comparaison effectuée annuellement par l'Institut, les données sur l'évolution complètent l'information mise à la disposition des parties patronale et syndicales de ce secteur. Cette étude fait suite au document publié au début des années 1990 sur l'évolution du pouvoir d'achat des employés de l'administration québécoise durant la décennie 1980.

L'étude présente, pour l'ensemble des employés de l'administration québécoise et chacune des catégories d'emplois, l'évolution du salaire, du coût global de la rémunération et de ses autres composantes, entre 1990-1991 et 1999-2000. De plus, l'évolution du revenu moyen du travail de l'ensemble des salariés québécois est présentée afin de la mettre en relation avec celle observée dans l'administration québécoise. Le rapport présente également un portrait sommaire de l'environnement économique et du marché du travail ainsi que les principaux enjeux entourant les négociations des conventions collectives dans l'administration québécoise durant la décennie 1990.

Avec ce rapport, tant le public en général que les syndicats, les employeurs et les autres acteurs du marché du travail disposent de données fournissant une perspective de l'évolution de la rémunération dans l'administration québécoise.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

*Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011)
adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.*

**Institut
de la statistique**

Québec



ISBN-2-551-22870-0



9 782551 228706

14,95 \$

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca
Imprimé au Québec, Canada